

T2137-58

ISSN 0026-9433

101
GALA RADIO-LIBERTAIRE
LE 28 SEPTEMBRE 1985

le monde

Libertaire



organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N° 584 JEUDI 12 SEPTEMBRE 1985 8,00F

BOTHA ASSASSIN



*Solidarité
contre l'apartheid*

Subscription information fields, including a partially visible stamp that reads 'LEUVE-SINMOA'.

F°P. 2520

communiqués éditions

• AGEN

Le groupe d'Agen tiendra un stand lors du forum des associations les 28 et 29 septembre à la Porte du Pin.

• NIMES

Les permanences du groupe libertaire du Gard reprennent le 1^{er} et le 3^e mercredi de chaque mois, de 17 h à 19 h au local du groupe, 16, rue des Orangers, Nîmes.

• PARIS

Le groupe Voline continue de tenir ses permanences tous les jeudis soir : à partir de 18 h 30 et ce jusqu'à 19 h 30 au métro Belleville (parvis à l'angle du boulevard de la Villette et de la rue de Belleville) et/ou au métro Pyrénées ; à partir de 21 h à son local, au 26, rue Piat, Paris 20^e (dans la cour, 2^e porte à gauche).

• MOULIN

Pour contacter le groupe de Moulin, écrire à l'adresse suivante : Association pour une culture libertaire, B.P. 49, 03402 Yzeure cedex.

• POITIERS

Le groupe Berkman participera à la journée des associations à Poitiers le dimanche 15 septembre et projettera le film vidéo « Ecoutez May Picquet ».

• CASSETTES

On peut toujours se procurer les cassettes des émissions de Radio-Libertaire avec le biologiste Henri Laborit. « L'Homme et la Ville » (1) ; « La Nouvelle Grille » (2) ; « Eloge de la fuite » (3) ; « Copernic n'y a pas changé grand-chose » (4) ; « La Colombe assassinée » (5). 90 minutes chacune. 60 F l'unité, 250 F la série. Librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris. Chèque à l'ordre de D.M.C. Frais d'envoi : prévoir 10% de la commande.

sommaire

PAGE 2 : Informations des groupes F.A. — PAGE 3 : Editorial, Afrique du Sud : dialogue impossible, Réalité de l'apartheid — PAGE 4 : En bref, Employés de banque inculpés, C.G.T. : les trois coups — PAGE 5 : Socialisme girondin et syndicalisme, Rentrée syndicale, 4 ans après — PAGE 6 : Antimilitarisme : bilan de rentrée, Insoumission totale, Mesures d'expulsion contre les immigrés, Toulouse : encore deux antifascistes sous les verrous, Lettre de soutien à Christian Frigoult — PAGE 7 : Evolution dans l'agriculture, S.O.S. Sécu ? — PAGE 8 : Abolition de la prison : est-ce possible ? Répression en Suisse, Parade militaire à la berlinoise — PAGE 9 : Les syndicats d'Afrique du Sud : un survol, Radio-Libertaria Valence — PAGE 10 : Les interprétations de la pensée anarchiste — PAGE 11 : Radio-Libertaire, Note de lecture, cinéma — PAGE 12 : Participation, intégration et cogestion.

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration
145, rue Amelot 75011 Paris, tél. 805.34.08.

TARIF	France	Sous pli; fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	95 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	180 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	335 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145 rue Amelot 75011 Paris (France)

Nom Prénom

N° Rue

Code postal Ville

A partir du n° (inclus) Pays

Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien

Chèque postal Chèque libértaire Mandat lettre Paiement (à joindre au bulletin)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste.

• LILLE



Le groupe de Lille vient d'éditer une affiche de soutien à la librairie de l'Idée libre. On peut la commander au prix de 3 F frais de port non compris à l'adresse suivante : F.A., B.P. 4, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex.

• BROCHURE

Les groupes Pierre-Besnard et Louise-Michel viennent d'éditer une brochure : « Des luttes de libération nationale... à l'anarchisme ». Au sommaire : « Par-delà le bien et le mal », J.-M. Raynaud ; « Libération nationale et émancipation sociale », J. Toulet ; « Vers la Kanakie », Jean-Michel ; « Les enjeux », R. Boisdeveix ; « En Nouvelle-Calédonie se joue un des derniers drames de la décolonisation », M. Joyeux. Cette brochure est en vente à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris, au prix de 20 F.

• « VOLONTÉ ANARCHISTE »

« Volonté anarchiste » n°28, « La Commune de Paris » vient de paraître avec des textes de : Bernard Voyenne, Arnaud-Marc Lipiansky, Jean-Pierre Gouzy. Le numéro est vendu 20 F à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris. Abonnement 8 numéros : 150 F ; s'adresser au groupe Fresnes-Antony, 34, rue de Fresnes, 92160 Antony (C.C.P. A.S.H., n°21 600 42 C, Paris).

• « LA FEUILLE »

Le groupe Paris-XV^e vient d'éditer un nouveau numéro de « La Feuille » ayant comme titre : « Racisme, fascisme : les deux faces d'un même combat ». Les personnes qui désirent se le procurer le trouveront gratuitement à leur disposition à la librairie du Monde libertaire.

• LEXIQUE



Le groupe Paris-III^e vient d'éditer une brochure sur l'anarchisme sous forme de lexique. Vous pouvez vous la procurer au prix de 25 F à la librairie du Monde libertaire.

• LE « MAGAZINE LIBERTAIRE »

Le « Magazine libertaire » n° 6 est paru, sur le thème de « L'Amour et l'argent ». Vous pouvez vous le procurer au 145, rue Amelot, 75011 Paris, au prix de 20 F.

Au programme :

- Pornographie ;
- Prostitution ;
- Club de rencontre ;
- Interview de J. Rollin ;
- etc.



Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e
 Directeur de publication : Maurice Joyeux
 Commission paritaire n°55 636
 Imprimerie : L.M.F., 44, rue de l'Ermitage, Paris 20^e
 Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
 Routage 205 — Publ Routage
 Diffusion SAEM Transport Presse

ABONNEZ-VOUS !

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M^o République)
Tél. : 805.34.08

liste des permanences des groupes f.a.

PROVINCE

• AISNE

Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. : (23) 80.17.09.

• ARDECHE

Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.

• BOUCHES-DU-RHÔNE

Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, 3, rue de la Fontaine-de-Cavus, 13002 Marseille.

• CHARENTE-MARITIME

Groupe « Michel-Bakounine » : permanences tous les jeudis de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n°2, 2, rue de la Touche-Tréville, 17300 Rochefort.

• CÔTES-DU-NORD

Liaison de Saint-Brieuc : permanence tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».

• DOUBS

Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences tous les mercredis de 16 h à 19 h, au 77, rue Battant, à Besançon.

• FINISTÈRE

Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences et ventes du « Monde libertaire » tous les samedis matin de 10 h à 12 h au marché de Saint-Martin.

• GARD

Groupe du Gard : permanences les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois, de 18 h à 20 h, à l'A.G.D.I.R., 26, rue des Orangers, 30000 Nîmes.

• HAUTE-GARONNE

Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanence dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h ; et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.

• GIRONDE

Groupe « Buenaventura-Durruti » de Bordeaux : permanence du groupe chaque jeudi, de 20 h à 21 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

• HERAULT

Groupe de Béziers : permanence le vendredi de 15 h à 18 h sur les Allées, au cours de la tenue de la table de presse.

• ILLE-ET-VILAINE

Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillette.

• INDRE-ET-LOIRE

Groupe « Maurice-Fayolle » de Tours : permanence le mercredi (sauf pendant les vacances scolaires), de 10 h à 16 h, dans le hall d'accueil de la faculté des Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.

• LOIR-ET-CHER

Liaison Blois : permanence le jeudi de 18 h à 22 h, au 24, rue Jean-de-La-Fontaine, appt. 57, Blois, tél. 74.26.02.

• HAUTE-LOIRE

Groupe du Puy : permanences tous les samedis, de 11 h à 12 h, au Palais, place du Breuil, Le Puy.

• LOIRE-ATLANTIQUE

Groupe de Nantes : permanences les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, de 18 h à 20 h, au 3, rue de l'Amiral-Duchaffault, Nantes.

• MAINE-ET-LOIRE

Groupe d'Angers : permanences le 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois, de 18 h à 19 h, au C.A.D. (Centre d'animation de la Doutre), 43, place Grégoire-Bordillon, Angers.

• MANCHE

Groupe de Cherbourg : permanences tous les mardis, de 18 h 30 à 20 h, au G.R.E.L., 20, rue de l'Abbaye, à Cherbourg.

• NORD

Groupe de Lille : permanences tous les dimanches, de 10 h 30 à 13 h, à la librairie de l'Idée libre, 38, rue Jules-Guesde, 59000 Lille (métro Wazemmes), tél. : (20) 57.37.06.

• PYRÉNÉES-ORIENTALES

Groupe « Puig-Antich » de Perpignan : permanences tous les 1^{er} dimanches du mois, au Marché aux Puces de Perpignan (table de presse).

• SARTHE

Groupe « Zo-d'Axa » du Mans : permanences tous seconds et quatrièmes jeudis de chaque mois, de 18 h à 20 h, à la Maison des associations, rue d'Arcole, Le Mans.

• SEINE-MARITIME

Groupe de Rouen : permanences tous les samedis, de 15 h à 17 h, au 24, rue de Crosnes, à Rouen.

• SOMME

Groupe d'Amiens : permanences tous les mardis de 19 h à 20 h, sal- le Dewailly, 80000 Amiens. « Geminal », c/o B.P. n°7, 80330 Longueau.

• VAR

Groupe « Région toulonnaise » : le samedi de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'études et de culture libertaires, cercle Jean-Rostand, rue Montébello, Toulon.

• VIENNE

Groupe « Berkman » de Poitiers : permanences tous les mercredis, de 17 h à 19 h, à la Maison du Puits-de-la Caille, 36, rue Saint-Symphorien, Poitiers.

RÉGION PARISIENNE

PARIS

Groupe « Louis-Bertho-Lepetit », Paris 1^{er} : permanence au Cercle Garcia-Lorca, 15, rue Gracieuse, 75005 Paris, chaque 1^{er} lundi du mois. Groupe « Varlin », Paris 15^e : permanences le vendredi, de 19 h à 20 h, au métro Saint-Michel, et le mercredi, de 17 h 30 à 18 h 30, au métro Convention.

Groupe « Louise-Michel », Paris 18^e : permanence le samedi, de 16 h à 18 h, au 10, rue Robert-Planquette, 75018 Paris.

Groupe « Voline », Paris 20^e : permanence le jeudi à 20 h 30, au 26, rue Piat, 75020 Paris.

Afrique du Sud dialogue impossible

Agitations, violents affrontements n'ont de cesse de rappeler à Botha et à ce pouvoir pâle que quelques réformes, un ou deux réajustements, un aménagement constitutionnel ne pourraient suffire maintenant, si tant est qu'ils puissent les soulever. L'opinion occidentale, les alliés soucieux de ne pas se compromettre ouvertement avec une dictature sanglante, les milieux d'affaires éclairés se contentaient, passés quelques lar-moiements, de discours officiels offusqués, antiracistes bien entendu... se satisfaisant de déclarations de principe visant à rendre le régime raciste plus présentable, au prix d'un quelconque assouplissement qui n'entamait rien le fondement, les intérêts de la minorité blanche et du capitalisme international. Il semble bien que ces temps soient révolus. Et la suspension du mot d'ordre de grève du syndicat des mineurs noirs (N.U.M.) ne modifie pas notre analyse. Au lendemain des émeutes du triangle du Vaal, « Le Monde libertaire » titrait il y a un an : « Des brèches dans le régime de Pretoria ». Ces flambées de révolte en réaction à la hausse des loyers, à la taxe générale sur les produits et surtout à l'application d'une nouvelle constitution — élection d'un parlement à trois chambres — nous paraissent, comment dire, spontanées. D'aucuns y voyaient le bras de l'A.N.C. (African National Congress). Cette stratégie de grèves, de boycottages, de l'émeute, car c'est ainsi qu'un hebdomadaire retrace ces 12 mois de soulèvements urbains, met le régime raciste en demeure d'adopter des

options qui ne seront, prenons-en date, certainement pas celles du clan ultra des Afrikaners. Il est peu probable en effet que le National Party de P.W. Botha se fasse déborder par la surenchère de Treumicht et Marais, leaders des deux principaux partis d'extrême-droite. Se revendiquant d'une légitimité se portant à 20% de 4,9 millions de blancs, ils ont néanmoins les moyens de foutre la pagaille dans le clan Afrikaner.

C'est alors que se pose la question : négociation ou violence ? Les milieux d'affaires éclairés, inquiets du comportement borné et maximaliste de certains groupes de pression, économique ou autres, seraient prêts à envisager des mesures graduelles, sans aller jusqu'à l'extinction du système national-chrétien. On a pu s'en rendre compte lors de la grève partielle des mineurs noirs. Les compagnies Gencor et Gold Fields, nullement gênées par le fait que cette grève fut légale, ont annoncé le licenciement de 128 mineurs ; 6 000 autres subissent des représailles. Cette démarche ne fut pas celle par exemple de l'Anglo-américain qui, lors des tours de table de négociations, s'était montré plutôt conciliant. Il ne faudrait pas voir là des traces d'humanisme. Les conséquences qu'impliquent les retraits massifs de capitaux étrangers, les réserves des grandes banques, les désinvestissements, la chute du Rand, nous éclairent sur les véritables motivations de ces milieux d'affaires et leurs partnaires occidentaux. Pour ceux-ci le redéploiement de l'économie sud-africaine basé sur un consensus entre les

populations noire et blanche serait la solution idéale. Mais peut-on négocier l'inacceptable ? Aménager l'intolérable ?

Les investissements dans l'apartheid

Royaume : 8 milliards USD.
U.S.A. : 2,3 milliards USD.
France : 1,6 milliards USD.
R.F.A. : 1,4 milliards USD.
Suisse 1,34 milliard USD.

La récession que subit l'économie sud-africaine depuis deux ans n'aidera pas ce gouvernement raciste à supporter des sanctions. Au début du mois d'août, le Rand perdit 10% de sa valeur par rapport au dollar, en un jour, et ceci à la suite d'une intervention de la Chase Manhattan Bank.

Alors même que le désengagement des banques américaines profite aux banques européennes.

Les banques nationalisées de l'après-81 ne crachent pas dans la soupe. Paribas (927 millions de dollars de prêts), Suez (897) et le Crédit commercial de France (847) font partie du lot. Le C.C.F. est connu pour son absence totale de scrupules — mais est-ce étonnant ? Notamment en mars quand le ministre sud-africain des Finances, Owen Horwood, remercia cette banque nationalisée d'avoir fourni un gros effort dans le prêt de 40 millions d'euros européens (11,25% de taux d'intérêt sur 15 ans).

Négociation ou révolte, disions-nous ? Fausse problématique tant il paraît évident que seule la révolte sous toutes ses formes (grèves, actions armées) mettra fin à ce régime capitaliste esclavagiste.

Hervé

Editorial

Bonjour la rentrée ! L'été a eu ses catastrophes, abondamment relatées par les pisseurs d'encre de « Rance-Soir » et autres catastrophes médiatiques qui ont donc pu faire leur beurre de la fatalité, du destin et de « l'erreur humaine ». Pendant ce temps, les Etats terrorisent à qui mieux-mieux. Ainsi l'Etat français, à sa manière, avec ses politiques de répressions à l'égard des insoumis, des immigrés, etc., ou bien encore avec ses pseudo-touristes suisses en Nouvelle Zélande.

Et tous ces Etats qui remplissent allègrement leurs geôles de prisonniers politiques ou de présumés opposants : les Pays de l'Est, on le sait, et puis l'Algérie qui ne supporte pas l'existence d'une Ligue des droits de l'homme, et tant d'autres... Certains même n'hésitent pas à tirer sur tout ce qui bouge : Chili, Afrique du Sud.

Tandis que la bourgeoisie d'Afrique du Sud dénonce elle-même l'archaïsme de l'apartheid, que font les autres Etats ? Leurs positions vont du silence approbateur à « l'inquiétude » vis-à-vis d'une « situation préoccupante » en passant par la menace de sanctions, d'ailleurs parfaitement désuètes. Il apparaît que les Etats ne peuvent, bon gré mal gré, qu'être solidaires.

L'apartheid est la réalisation institutionnelle d'une politique qui existe à des degrés divers un peu partout dans le monde. En effet, si cette institutionnalisation du racisme relève du nazisme, il n'en reste pas moins que le racisme est par définition un prétexte esclavagiste, un prétexte de classe, et cela nous concerne tous. Il reste encore et toujours à cela une solution qui, si difficile soit-elle, demeure la seule vraisemblable : la solidarité internationale des travailleurs. Le scandale, c'est l'exploitation ; et la solution, c'est la révolution.



Communiqué

Cinq prisonniers de droit commun viennent encore d'être exécutés. Par cet acte ignoble, le gouvernement d'Afrique du Sud renforce son image répressive. Il est à noter qu'avec l'offensive anti-apartheid déclenchée dans tout le pays par la communauté noire, cette exécution ne fait

qu'accroître un climat déjà tendu.

La Fédération anarchiste s'insurge violemment contre ces actes répressifs qui vont à l'encontre des droits élémentaires de l'homme, et réaffirme son combat contre toute société basée sur les inégalités économiques et raciales.

FEDERATION
ANARCHISTE

Réalité de l'apartheid

Apartheid : terme Afrikaans qui signifie séparation et qui définit la politique raciale (d'inspiration nazie) menée par le parti national d'Afrique du Sud.

Le critère de séparation des races est la couleur, critère mis en place par « The population registration act » de 1950. L'administration, à l'occasion de recensements, classe les personnes suivant leur apparence physique, la mentionne sur la carte d'identité et, pour les Africains, sur leur « reference book », porté en permanence sous peine de sanctions.

Quels sont les visages de l'Apartheid ?

Aspect politique : les non-blancs sont exclus de toute participation aux affaires nationales. Des parlements indiens et métis ont été élus en 1984.

Aspect sociologique : interdiction des mariages mixtes (1949). Ceux contractés à l'étranger sont invalidés depuis 1967. Les blancs et non-blancs sont séparés dans tous les lieux publics.

Aspect économique : pas d'égalité matérielle ; les syndicats mixtes sont interdits. Les

emplois qualifiés sont réservés aux blancs. L'apartheid, c'est aussi la ségrégation résidentielle, la volonté de regrouper chaque groupe ethnique dans des zones géographiques déterminées et définitives désignées par le gouvernement. Il existe actuellement 10 Bantoustans, ils représentent moins de 13% de la superficie du territoire pour une population qui représente 68% de la population totale (1). Ce sont des territoires rachetés à des colons, terres souvent incultes et arides mises à la disposition d'ethnie Bantoue, afin d'établir autoritairement ces populations noires et d'assurer eux-mêmes leur développement économique dans un cadre essentiellement agraire. Aucun résident ne peut sortir légalement de la réserve où il réside sans un contrat de travail (d'une durée maximum d'un an), et en aucun cas avec sa famille. Il ne peut lui rendre visite qu'entre deux contrats. Utilisés comme dépotoir du capitalisme où l'on rejette chômeurs, malades, indésirables, meneurs... ces réservoirs de main-d'œuvre permettent aux

industriels de se pourvoir à bon marché en acceptant dans les zones blanches que les travailleurs actifs, mettant ainsi à la charge des Bantoustans les chômeurs, les impotants, les vieillards... L'état de santé de ces habitants est alarmant : malnutrition, maladie, alcoolisme... Les noirs qui sont embauchés par un employeur urbain sont tenus de résider dans la cité noire qui dessert la ville. Cette cité se trouve souvent située à des dizaines de kilomètres et sont quadrillées par la police, et il est interdit à toute personne étrangère d'y pénétrer sans autorisation.

La lutte contre l'apartheid n'est pas seulement une lutte humanitaire, ou un combat pour les droits de l'homme, c'est avant tout une lutte qui s'inscrit dans la lutte des classes, une lutte contre la surexploitation des ouvriers noirs par une minorité blanche au pouvoir.

Jean-Claude
Groupe Kropotkine

(1) Au recensement de 1980, on dénombrait 22,5 millions d'habitants, dont 17,2 de bantous ; 4,6 de blancs ; 2,7 de métis et 0,8 d'indiens.

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.

en bref...en bref... C.G.T. : les trois coups

• La prochaine coordination nationale des collectifs anti-protocole Hernu-Savary aura lieu les 21 et 22 septembre 1985 à Angoulême. Les groupes et individus désirant y participer doivent contacter : A.R.M.S., c/o maison des associations Le Nil, route de Bordeaux, 16000 Angoulême. Une permanence téléphonique est organisée tous les mercredis de 18 h à 19 h au (16) 45.38.08.30.

• Le n° 50 de *Liberecana Ligilo* vient de paraître. Au sommaire : une biographie de Pa Kin et une traduction en esperanto des *Principes de base* de la F.A.F. Lors du dernier congrès de S.A.T., la rédaction du journal a été confiée à Pelle Persson, Svartviksväge 14.S.12 352, Farsta, Suède. Toute participation rédactionnelle doit lui être adressée.

• Le Comité de défense des droits de l'homme en Pays basque s'inquiète de la recrudescence d'arrestations ces derniers temps. La dernière en date concerne A. Barrena qui a été arrêté à Ciboure avec sa petite fille de 4 ans. Le comité qui proteste contre les extraditions passées et à venir peut être contacté, pour plus d'infos, à la M.J.C. Polo-Beyris, 64100 Bayonne (tél. : (59) 63.21.40).

Pendant les vacances la C.G.T. déclarait Renault sous surveillance. Face aux 20.000 suppressions d'emplois les militants de la C.G.T. étaient vigilants aux tentatives patronales de déménager vers l'étranger des éléments de robots fabriquant la R.18.

Supprimer des emplois en France pour ouvrir des succursales à l'étranger cela ne passe pas et les réactions syndicales se teintent malheureusement de nationalisme. Le cadre de cet article ne permet pas d'analyser les tenants et les aboutissants de la politique de la C.G.T. dans l'industrie automobile, tenons-nous en à ce que d'aucuns ont appelé les « commandos western » de la C.G.T. »

Quelque deux cents militants C.G.T. au volant de voitures Renault à l'étranger ont quatre heures durant bloqué l'avenue des Champs-Élysées fin août. Cela faisait suite aux diverses actions visant à bloquer les trains soupçonnés de transporter des machines à l'étranger.

Attaqué par tous, Henri Kra-

sucki a déclaré à Antenne 2 que cela constituait « une action syndicale bien adaptée au sujet et aux conditions du moment ».

Les autres syndicats sans exception et le Parti socialiste ont critiqué vigoureusement ces actions musclées. Il y a bien sûr la dénonciation de la manœuvre politique visant uniquement à servir le Parti communiste mais aussi sur la forme de l'action.

De la Fédération de la Métallurgie C.F.D.T. qui estime que cela « n'a rien à voir avec l'action syndicale » à M. Bachy, secrétaire national aux entreprises du P.S. qui déclare que l'action de la C.G.T. est « contraire à toutes les traditions démocratiques de l'action syndicale de masse » la critique dérape sérieusement...

En effet, si comme en juin à S.K.F. le P.C. prend largement le pas sur l'organisation syndicale⁽¹⁾ peut-on dire que bloquer un train ou une avenue n'a rien à voir avec le syndicalisme ?

Le problème n'est pas que la C.G.T. emploie des moyens jugés pas certains « illégaux »,

mais qu'elle incorpore ceux-ci dans une politique partidair.

Ceux qui critiquent la C.G.T. et Henri Krasucki, ont une conception du syndicalisme « moderniste », discussions sur le tapis vert et pas de débordement dans la rue ! Il est vrai que le rapport de forces dans les entreprises étant ce que l'on sait, les dirigeants syndicaux préfèrent le flou artistique.

Dans la volée de bois vert « via médias » que reçoit la C.G.T. nous apporterons notre note discordante et disons à Krasucki et aux autres dirigeants⁽²⁾ « pour quoi seulement maintenant ? » et « pour aller où ? ». Dans l'affaire Renault si l'action directe est employée par la C.G.T., le « Producteurs français » n'est pas loin. Dur de conjuguer l'effort national avec les attaques contre le P.S. ! Syndicalisme de l'an 2000 que seras-tu ?

F. Bernard

(1) Dans la « Vie ouvrière » (hebdo de la C.G.T.) du 26 août, sur une photo d'une manifestation à Trith-Saint-Léger les sigles et badges « P.C. » sont beaucoup plus nombreux.

(2) La rumeur publique nous apprend que Viannet et d'autres ne sont pas d'accord avec Henri Krasucki, quels sont les intérêts en jeu ?



Employés de banque inculpés

Le monde de la banque est en plein état de choc. La condamnation et l'emprisonnement pour deux ans d'un employé du Crédit lyonnais le 9 juillet 1985 a été le prélude à une série d'inculpations que l'on dénombre aujourd'hui à 25 contre des employés et à 8 contre les banques.

C'est à l'occasion d'une campagne de contrôles visant à porter un coup d'arrêt à la pratique des ateliers clandestins dans la confection que nos collègues se sont vus reprocher par la justice une prétendue complicité avec les négriers de la couture. Ainsi le scandaleux secret de polichinelle des sociétés taxis va-t-il se dévoiler au grand public.

Sociétés et comptes taxis

C'est un secret de polichinelle en effet car si la majorité ne le connaissait pas, il est impossible que les directeurs de banques, les patrons des entreprises donneurs d'ordre (façoniers), le fisc, l'U.R.S.S.A.F. et la police aient pu jusqu'ici l'ignorer. Le schéma ci-après résume

assez bien le trafic dans lequel nos collègues se trouvent impliqués malgré eux.

La société taxi escroque principalement le fisc (T.V.A.) et l'U.R.S.S.A.F. (emploi de main d'œuvre généralement immigrée en situation illégale et sans couverture sociale).

Justice complice

Il est curieux de noter que, pendant que la justice s'acharne sur nos camarades, les esclavagistes qui organisent ce trafic ne sont, eux, nullement inquiétés. Ils se trouvent en amont des filières et les sociétés taxis qu'ils ont constituées ont une existence tout à fait légale.

Pour l'employé de banque, à l'ouverture de son compte, rien ne pouvait déceler la nature

exacte des activités de ce nouveau client.

On reproche à notre collègue du Crédit lyonnais et aux 25 autres inculpés de n'avoir pas découvert qu'ils géraient des comptes de sociétés taxis. C'est tout, car rien d'autre ne peut être juridiquement retenu contre eux.

Pourtant ils n'ont commis aucune faute. Ils n'ont pas reçu la formation qui leur aurait permis de déceler ce genre de trafic assez sophistiqué. Et surtout ils n'ont reçu aucune instruction de ce type des directions des banques, lesquelles ont pourtant été averties par lettre du 4 avril 1985 de l'Association française des banques des risques de suites pénales que leur manque d'attention en la matière pourrait entraîner. Ces évidences sont aisément vérifiables, mais il semble qu'elles n'aient nullement été prises en compte. Alors, pour qui travaille cette justice-là ?

Nos camarades sont les boucs émissaires que les pouvoirs publics ont bien maladroitement

choisis. Ceux qui les attaquent aujourd'hui font preuve d'une mauvaise foi évidente et d'un crétinisme sans borne.

Le capitalisme cherche des têtes

En effet, il est évident que le rôle d'un gestionnaire de bureau est mal défini et qu'il peut même varier d'une banque à l'autre. Le grade du gestionnaire, et donc ses compétences et ses responsabilités, est lui aussi très variable.

En tout état de cause, ce n'est qu'aux directeurs des agences mères dont dépendent les bureaux de quartier visés, qu'il est réservé de contrôler le fonctionnement des comptes de la clientèle. Jamais un tel contrôle n'a été dévolu aux gestionnaires qui doivent se borner à l'enregistrement des opérations. Tout cela est d'ailleurs logique, le directeur étant un professionnel expérimenté qui ne peut ignorer les ficelles du métier (par exemple les sociétés taxis) et qui, cadre, est payé pour être responsable.

On a laissé entendre que des pots de vin avaient été versés aux inculpés. En fait, la justice devra le prouver et ce ne sera pas une mince affaire car c'est faux. Pourboires ? Bien sûr, tout le monde le sait mais on ne peut le reprocher aux employés de banque et l'admettre ailleurs. Ou alors, il faut dénoncer les cadeaux souvent somptueux que se font entre eux les patrons et les foutre en taule pour cause de pots de vin.

Rien ne tient décidément dans les accusations et il est clair que le pouvoir, via la justice (indépendante ?) cherche des têtes à couper, avec une maladresse remarquable.

Attention, un train peut en cacher un autre

En fait, la justice s'attaque au secteur bancaire car elle n'ose pas frapper sur ceux qu'elle a laissés agir si longtemps impunément, par peur de se discréditer. L'astuce trouvée est quand même balourd.

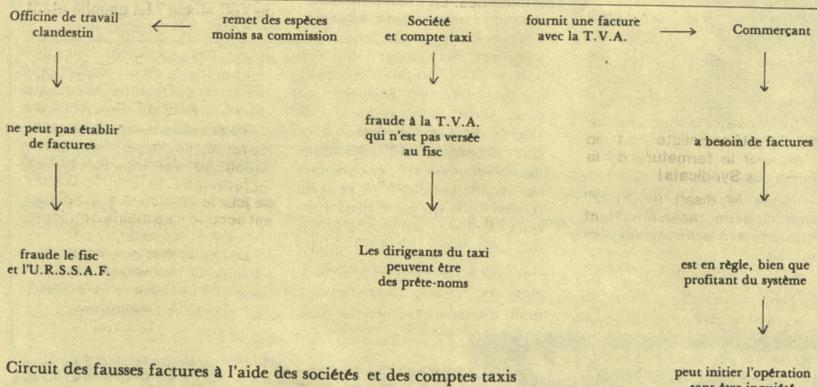
En effet, quand bien même le gestionnaire de bureau aurait découvert la machination, il n'aurait rien pu faire d'autre qu'avertir sa direction, laquelle au maximum aurait clôturé le compte qui serait alors passé dans une autre banque. Elle n'aurait pas prévenu les pouvoirs publics car elle n'a aucune vocation déontologique ni légale à le faire.

A moins que le problème ici présent ne soit lui-même qu'un prétexte : celui de légaliser la délation ; celui de substituer à l'Etat (fisc et police) des corps de métier qu'il contrôle dans ses fonctions de contrôle de la société.

Mais comme ça se voit comme le nez au milieu de la figure, cette bavure juridique pourrait retomber sur les faces de rats qui l'ont imaginée. Nul doute que tout le monde du travail saura réagir et que nous ne laisserons pas sévir ces hauts délinquants en col blanc qui usent leur énergie à jouer mal avec les lois, de la façon la plus malhonnête.

Nous allons veiller au grain. En attendant, qu'ils sachent bien qu'il serait au-dessus de nos forces de laisser nos camarades derrière leurs grilles et que s'ils le veulent, ils trouveront devant eux le monde de la banque, avec en son sein suffisamment d'anarchistes pour les faire plier.

Philippe
Coordination
banques-assurances



Rentrée syndicale, 4 ans après...

« La C.G.T., forte de ses 5 millions d'adhérents, dispose des moyens nécessaires pour faire respecter les engagements pris. Au lieu de s'orienter dans cette voie, la seule conforme aux traditions du syndicalisme de lutte de classes, elle pratique une politique de compromis et d'abandons successifs, facilitant la contre-attaque patronale et désarmant les syndiqués qui ne demandent qu'à agir collectivement pour défendre leurs droits. (...) Adversaires de toute mesure et législation visant à restreindre, directement ou indirectement, les moyens de défense des salariés contre le patronat, nous nous prononçons pour l'exercice intégral du droit de grève, y compris l'occupation des usines, contre l'arbitrage obligatoire. » (1)

Le chiffre de cinq millions mis de côté, y-a-t-il beaucoup de militants syndicalistes actuels qui se reconnaissent dans ces phrases écrites dans les années 30 ? Peu, si l'on écoute et lit, dans les différents médias, les représentants patentés du syndicalisme français. Près de 50 ans après, la situation a changé ; la modernisation industrielle contraint trop souvent les travailleurs et leurs organisations syndicales à assurer leur simple survie face aux mutations technologiques. Cinquante ans après, il n'y a plus une organisation « forte de 5 millions d'adhérents », mais 5 syndicats qui perdent leurs adhérents.

Qui a le meilleur look ?

Après les vacances d'été, chaque rentrée sociale voit les différents protagonistes sociaux faire de grandes déclarations dans les journaux et à la télé. Cette année, c'est Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., qui a rendu la copie de son devoir de vacances en écrivant un article dans le *Monde* du 20 août (2). La C.G.T. a préféré lancer des actions dans la rue avant d'apparaître à la télévision, puis de faire « le » meeting de rentrée à Paris, à la Mutualité. Stéphane Collaro et son « Bébête Show » ajoutant Crabe Sucki à la panoplie de l'agit-prop cégétiste ! Ce dernier événement T.V. monterait-il, dans les faits, que la C.G.T. réussit à imposer son image de marque, face à des partenaires syndicaux qui se bormeraient à des commentaires après des réunions avec Delebarre ? Comme disait un journaliste de *Libération* « La C.G.T. ne risque-t-elle pas d'apparaître comme la seule organisation qui défend les travailleurs ? »

Edmond Maire

Le secrétaire général de la C.F.D.T. a l'habitude de s'exprimer dans le *Monde* à la veille de la reprise de l'activité économique et sociale dans les entreprises. Sur quel mode allait-il jouer pour préparer la rentrée, après le congrès de Bordeaux au cours duquel il a habilement obtenu le quitus des instances de la confédération ?

En effet, nombre de militants pensent qu'après l'étape girondine tour est en place à la

C.F.D.T. pour un accord avec le C.N.P.F. sur la flexibilité. Mais, venons-en au texte. Le titre en exergue est une affirmation : « Les syndicats sont indispensables à la modernisation de l'économie ». Le ton est donné, l'article est un long plaidoyer pour le droit à l'existence du syndicalisme.



Pour Edmond Maire et les dirigeants de la C.F.D.T., il semblerait que le syndicalisme ne soit là que pour adoucir les rapports sociaux. Sorte de thermomètre dans les entreprises, les sections syndicales doivent-elles signaler au patronat là où le bât blesse ?

Nous exagérons dans notre délire antibureaucratique ? Jugeons sur pièces : « Mais le patronat, dans sa grande majorité, n'a pas encore compris le rôle majeur que peut jouer le syndicalisme dans la modernisation. Moderniser l'industrie comme le secteur tertiaire, c'est d'abord y instaurer d'autres rapports sociaux, une autre organisation du travail, une autre gestion faisant toute leur place aux salariés, à leur potentialités individuelles et à leur capacité de proposition collective. Pour cela, le syndicalisme est irremplaçable. »

Rien sur la résistance des travailleurs face aux prétentions patronales, le syndicat est un « facteur de progrès de la qualité et de la productivité ». On savait déjà que, pour certains chefs d'entreprise avaient un rôle social positif ; mais maintenant, la C.F.D.T. double la C.G.T. dans une nouvelle version améliorée du « retrouvons nos manches » !

Aucune critique ni référence au gouvernement, et toujours l'ardent appel à de nouvelles formes de syndicalisme. Défendre les intérêts des travailleurs, serait-ce désuet ?

Krasucki

Dans le discours de rentrée d'Henri Krasucki, des auditeurs attentifs ont décelé un affaiblissement dans les attaques contre le

gouvernement. Les deux socialistes du bureau confédéral (Gaumet et Deluchat qui parlaient respectivement à Toulouse et à Châtelleraut) sont peut-être pour quelque chose dans cette modération.

Après 1981, la C.G.T. disait que la gauche au pouvoir c'était globalement bon, mais qu'il fal-

des ministres communistes : « Les actes du gouvernement sont une composante essentielle du déclin actuel. »

Pour le reste, Krasucki a réaffirmé l'indépendance de la C.G.T. : « Rien ne nous détournera de notre rôle d'organisation syndicale, pleinement indépendante, défendant en toute cir-

cratique, de s'adapter pleinement aux réalités mouvantes du monde du travail ». Diable, prenons-le au mot ! Ce qu'on voudrait, comme disait le *Libertaire* dans son éditorial du 1^{er} décembre 1938, c'est « Une C.G.T. qui ne se battra que pour le prolétariat et rien que pour le prolétariat ! »

En ordre dispersé

Chacunes dans leur coin, les centrales syndicales ont fait leur rentrée. André Bergeron, secrétaire de Force ouvrière, a une nouvelle fois mis le ministre Delebarre en garde contre la remise en cause des emplois. La C.F.D.T. a fait onze propositions pour l'emploi (« C'est maintenant la dernière chance du gouvernement pour mener une action d'ampleur sur l'emploi »). Tout le monde s'est retrouvé pour rouvrir la négociation sur le dossier de l'U.N.E.D.I.C. Il y a un an, la flexibilité était à la une ; rien ne semble changé dans les propositions patronales, mais le refus syndical ne semble plus si unitaire... 1986 approche et le Parti socialiste multiplie les appels au centre pour une cohabitation à leur goût. Est-il bon de rappeler qu'une fois de plus les travailleurs en feront les frais ?

J.-P. Germain

(1) Extraits du manifeste du Cercle syndicaliste « Lutte de classes » (1937) qui éditait « Le Réveil syndicaliste ».

(2) Georges Granger, secrétaire de la métallurgie C.F.D.T., a, dans une interview à « Libération » de samedi dernier, fait le point sur ce que son organisation syndicale pensait à propos de Renault, Pompy et Trith-Saint-Léger. Il a fait très fort : « Si j'étais à la C.G.T., je parlais d'actions gauchistes irresponsables, comme l'ont laissées entendre les cadres C.G.T. de Renault. Menée de surcroît sur une conception proche de groupuscule d'extrême droite » !

Socialisme girondin et syndicalisme

Le Bordelais c'est une région riante où l'accent et les vins réputés peuvent faire croire aux touristes insouciantes que « tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil ». Mais le capitalisme existe sur toute la surface de l'hexagone et les acquis du mouvement ouvrier sont sans cesse remis en question. Quand les attaques viennent de la droite on est dans ce qu'on appelle les « règles du jeu », malheureusement des politiciens qui se réclament du socialisme ne font guère mieux !

Bassens : unique en France

Pour en revenir au Bordelais, il se passe des drôles de choses à Bassens (7.000 habitants), ville de la banlieue Nord de Bordeaux en pleine expansion. En effet, Bassens va devenir un cas unique en France : le conseil municipal à majorité socialiste a voté en juin dernier la fermeture de la Maison des Syndicats !

Comme le disait un tract⁽¹⁾ appelant à un rassemblement mardi dernier à la place de la Mairie :

« Après Balkany, maire RPR de Levallois-Perret et Bousquet, maire de droite de Nîmes, Etourneauud, maire socialiste de Bassens, expulse les syndicats. A l'heure où les travailleurs de cette zone subissent d'importants préjudices concernant

notamment leur emploi (centrale EDF Ambès, Tuyaux BONNA-EVERTUBE), leur cadre de vie (école, logement, santé), leur supprimer leur local porte délibérément atteinte au droit syndical et aux libertés ».

Pourquoi ?

Pourquoi veut-on faire partir les organisations syndicales de Bassens ? Les raisons mises en avant sont essentiellement économiques. La Commission de sécurité de la ville avait exigé des travaux pour la mise en conformité des locaux. La municipalité fait un devis : plus de 20 millions de centimes. La mairie, ne pouvant faire face aux frais, a décidé la fermeture du bâtiment. Ces raisons qui en cachent sûrement d'autres, sont plus que sujettes à caution.

Où est la réalité ?

Les organisations syndicales ont voulu vérifier par elles-mêmes le devis établi à leur demande par un architecte, s'élevant à 5 millions de centimes... La municipalité a donc gonflé des chiffres pour pouvoir fermer la maison des syndicats sous des prétextes économiques. Pourquoi veut-on faire partir les organisations syndicales de Bassens ?

Le syndicalisme est sans cesse sur la brèche dans cette

banlieue Nord de Bordeaux, coincée entre l'autoroute et le port. La situation aujourd'hui est catastrophique : fermetures d'entreprises, licenciements, expulsions, fermeture d'école, de classes...

La situation à Bassens

En fermant la Maison des Syndicats de Bassens, le Conseil d'administration de la ville supprime un outil indispensable aux travailleurs et à leurs familles. La majorité socialiste de ce conseil trouve-t-elle que les maisons des syndicats est une chose superflue, reliquat anachronique du XIX^e siècle ? La gauche étant au pouvoir, tout va bien, à quoi servent les syndicats et a fortiori un lieu pour qu'ils se rassemblent !

A suivre...

Monsieur le Maire de Bassens qui refuse de recevoir les organisations syndicales, a fixé la date de fermeture au 31 août. Depuis ce jour la Maison des Syndicats est occupée. La mairie à majorité socialiste appellera-t-elle les forces de l'ordre ou reviendra-t-elle sur sa décision ? Quoiqu'il fasse le socialisme girondin a montré ce qu'il pouvait faire...

Gabriel Foncler

(1) Signé par l'Union locale C.G.T., la section du SGEN C.F.D.T. et la Confédération syndicale des familles.

Insoumission totale Lettre de soutien à Christian Frigoult

L'UN après l'autre, les jours passent et voici revenu le temps de la liberté. Merci à tous pour votre soutien... On entre en prison pour insoumission à l'armée et on en ressort toujours insoumis, totalement, et ce encore un peu plus. Malgré leurs forces et leurs pouvoirs, l'Etat, l'armée et la prison ne peuvent ni briser ni transformer un être libre.

Le jour où toutes les femmes et les hommes de la terre auront compris qu'ils peuvent être libres et qu'ils sont capables de construire et de vivre dans un autre genre de société, alors ils seront à même de briser les liens qui les enserrent si étroitement. A nous, libertaires, de créer cette évolution. Une lutte de chaque instant est à mener, en parallèle, de refus de la société actuelle et de mise en place d'une société telle que nous la concevons. Le refus, la révolte sont l'insoumission totale. Avec la lutte contre l'armée, car les militaires restent l'un des plus forts remparts du système et la guerre ce qu'il y a de plus horrible. Mais sans oublier la lutte « civile » contre toutes les pourritures qui font cette société : la faim, le sexisme, la phalocratie, le racisme, la prison, le capitalisme d'Etat ou privé, l'exploitation par le travail...

La création d'un autre monde, c'est vivre déjà, envers et contre tout, selon nos idées et apprendre à établir de nouvelles relations entre individus. C'est la tâche des anarchistes de balayer la misère de cette société, de ce vieux monde sordide qui n'en finit pas de crever tout seul, et de créer la société libertaire où l'on pourra chercher simplement à être heureux.

En ce qui concerne l'insoumission, tout reste à faire et c'est tout ensemble qu'il nous faut mener la lutte, car l'opposition d'un seul ne suffit pas.

Le Comité de soutien aux insoumis (c/o librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris) a déjà fait du super boulot en ce sens, ainsi que l'U.P.F., les éditions Avis de Recherche et les amis antimilitaristes de toujours. Mais il faut continuer, car seule une mobilisation très importante permettra de faire face à la répression et de faire que l'espoir d'un monde sans guerre et sans armée se transforme vite en réalité.

L'insoumission est une histoire sans fin et la prochaine étape sera le procès de Christian Frigoult, actuellement incarcéré à Rennes. On peut, bien sûr, toujours lui écrire et envoyer de nombreuses lettres réclamant sa libération au comité de soutien. Et puis être prêts à descendre dans la rue pour dire non à l'emprisonnement des pacifistes et exiger du pouvoir socialiste qu'il relâche tous les insoumis, objecteurs et déserteurs. A bientôt.

Patrick Aguiar



Antimilitarisme : bilan de rentrée

DURANT ces derniers mois de vacances, la situation des insoumis n'a guère évolué. Seul Patrick Aguiar se trouve hors des murs de la prison de Fresnes (dégage de ses obligations militaires). Trois de nos camarades restent encore emprisonnés : Fabien Duplaa à Gradignan, Dominique Seel à Dijon, Christian Frigoult à Rennes.

Ce dernier, militant de l'Union Pacifiste, incarcéré depuis le 11 mai 1985, attend son procès qui devrait avoir lieu fin septembre ou début octobre à Rennes. Il a entamé une grève de la faim depuis le 23 août 1985.

Les relations du Comité de soutien aux insoumis passent également par des groupes d'Amnesty International en Italie, en Allemagne et en Angleterre. Des contacts sont également établis avec des comités de soutien aux insoumis hollandais.

Le 6 août, une marche antimilitariste s'est déroulée au Danemark. A Copenhague, à 10 h du matin, cent personnes ont occupé les ambassades de France, de Norvège et d'Espagne avec comme slogan : « Soutien à tous les insoumis à l'armée et arrêt des essais nucléaires ». Des tracts furent diffusés et des banderoles déroulées. A 11 h 30, la police a embarqué les manifestants pour les libérer le soir vers 22 h 30.

Le même jour, à Carrese, à la base militaire de l'O.T.A.N., cent personnes forcèrent les grilles et là, même scénario, fils danois et américains se donnèrent la main pour arrêter ces non violents. Les étrangers furent expulsés et les Danois qui refusaient de montrer leurs papiers ont été emprisonnés 14 jours. Des procès sont en cours.

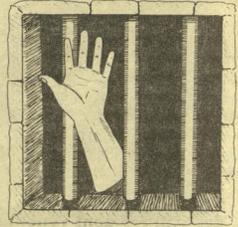
Eliane, Dominique
Comité de soutien
aux insoumis

Monsieur le juge d'instruction

Monsieur, nous avons l'honneur de venir très respectueusement envers votre personne pour vous demander comment il se fait que M. Christian Frigoult peut se trouver incarcéré par le simple fait d'être non violent alors que d'un autre côté il vous arrive de par vos fonctions d'emprisonner ceux qui l'utilise (la violence).

Ce qui justifie à nos yeux cette demande qui n'a pour but que de pouvoir voir prochainement quelqu'un qui aime ses prochains dehors.

M.P., P.P., B.K., A., O.T.



Toulouse : deux antifascistes sous les verrous

APRÈS la libération de Gérard Mossol annoncée début juillet dans nos colonnes, nous avons le plaisir de vous informer de la mise en liberté de Danielle Chenal qui a eu lieu le 14 août dernier.

Tous les deux, ainsi que Gérard Fabre et Marcel Pley toujours incarcéré à la prison Saint-Michel de Toulouse, avaient été arrêtés le 16 avril 1985 à la suite de divers sabotages à l'explosif contre des lieux de réunion du Front national (voir *Monde libertaire* n° 574, 576, 578 et 583).

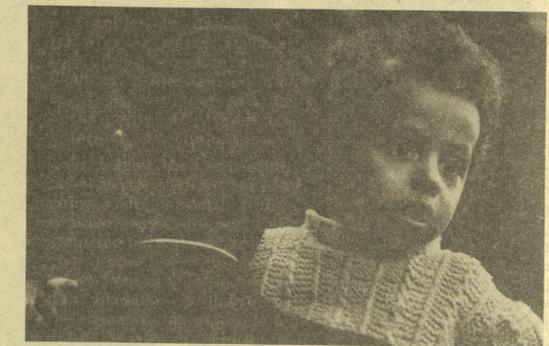
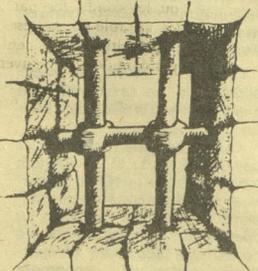
La date du procès n'est pas encore fixée, mais il semble que celui-ci pourrait avoir lieu d'ici deux mois environ, l'insurrection étant officiellement terminée. Ce procès a donc des chances de se dérouler à peu près à la même époque que le congrès du Parti socialiste qui se tient cette année à Toulouse.

Les « supermen » de la liberté ne manqueront pas d'être interpellés par cet événement : pendant qu'ils discuteront de la meilleure façon d'utiliser la « montée de l'extrême droite » au cours de leur campagne électorale, quatre personnes devront rendre compte à la justice de leur combat contre le fascisme et le totalitarisme.

Nous savons bien que les démocraties ne sont pas garanties des libertés individuelles, aussi il est important de soutenir les quatre antifascistes toulousains, dès que la date du procès sera connue nous vous en ferons part ainsi que des actions envisagées. En attendant, continuez à écrire à Gérard Fabre et à Marcel Pley (1), cela fait toujours du bien.

Gr. Albert-Camus

(1) Gérard Fabre (mat. 14927) et Marcel Pley (mat. 14926), maison d'arrêt Saint-Michel, 18 bis, Grande Rue Saint-Michel, 31400 Toulouse.



Mesures d'expulsion contre les immigrés

BUCHENWALD, Auschwitz ? A la gare d'un camp d'extermination entre 1940 et 1945. Des juifs déportés sortant des wagons à bestiaux, parmi eux une femme est ses deux enfants. Un officier S.S. la repère et lui donne à choisir entre le garçon et la fille, celle ou celui qui restera avec elle et celle ou celui qui va lui être arraché et qu'elle ne reverra plus...

C'est à scène cinématographique que j'ai pensé en lisant, stupéfait, un article du *Quotidien de Paris*. Celui-ci nous informait que les adolescents de seize ans, enfants d'immigrés, qui seraient arrivés sur le territoire après leur dix ans, devraient partir subir une visite médicale dans leurs pays d'origine. Ici la journaliste du *Quotidien*, journal d'opposition, en retranscrivant la dénonciation du G.I.S.T.I. (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés) ne nous laisse aucune illusion : les jeunes immigrés qui partiront pour cette visite médicale n'auront aucune chance d'en revenir. En effet, les parents seront contraints de suivre une procédure ultra complexe, dite « d'introduction », pour aboutir au retour de leurs enfants.

On retrouve là une sornoserie et une hypocrisie spécifiques aux socialistes qui jouent à merveille leur rôle d'humanistes dans la société du spectacle et assument, à côté, froidement leur tâche de gouvernants. Les adolescents serviront d'otages pour faire repartir leurs parents au même titre que les conjoints interdits de regroupement familial. Les dirigeants ont trouvé des arguments moins coûteux et plus efficaces que la « brique » réservée aux immigrés qui s'auto-expulsaient.

Ce n'est pas une loi, c'est un décret, celui du 4 décem-

bre 1984, qui va ainsi arracher des dizaines de milliers de ces enfants « teenagers » basanés à leurs familles. Jusqu'ici étaient automatiquement régularisés à seize ans s'ils avaient effectué au moins deux ans de scolarité et si leurs parents travaillaient ; aujourd'hui, en se rendant à la préfecture avec ses parents pour obtenir comme de normale son titre de séjour, le jeune immigré va apprendre qu'il n'a en fait plus que quinze jours pour rentrer au pays natal.

Quel prochain décret nous réserve la monarchie socialiste ? Quelle sera la prochaine four-née ? Un *Monde libertaire* d'octobre 1984, lors de l'interdiction du regroupement familial, traitait « Les salauds ! » en parlant du gouvernement. Aujourd'hui, en plus on construit des camps de déportation (ré-tention ?), on expulse les petits délinquants une fois leur peine effectuée et des mineurs... « Les salauds ! », c'est un doux euphémisme pour eux ; c'est « Les ordures » qui leur convient le mieux.

Que ceux qui gardent encore quelque chose de cette sorte de complexe d'Oedipe pour Mitterrand ou le Parti socialiste atter-rissent enfin : Tonton n'a jamais existé ! Mais qu'ils ne se réveillent pas du rêve de la gauche, avec ou sans faute d'orthographe, pour se réendormir dans le cauchemar de la désillusion passive, de la frustration, du roulement, de l'apollitisme, en un mot dans la collaboration ! Réveillons-nous ! Empêchons par tous les moyens les expulsions, dénonçons-en sans remords les responsables, crions leur comme Léon Blum râlant contre les fascistes français : « Je vous hais ! ».

Alain
Gr. de Lille

S.O.S. Sécu?

Le déficit de la Sécurité sociale est un véritable serpent de mer qui réapparaît chaque automne, au moment où les gestionnaires s'approprient à boucler le budget en cours et commencent à élaborer leurs prévisions pour l'année suivante.

On annonce à chaque fois des chiffres dont l'énormité frappe l'opinion, peu habituée à manier de telles sommes : les 16 milliards de francs d'excédent en 1984 feraient place pour 1985 à un déficit de 1,5 à 3 milliards, les prévisions les plus sombres pour 1986 laissant entrevoir un trou de 25 à 30 milliards.

Pour évaluer la situation, il faut quand même savoir que la Sécurité sociale gère en 1985 quelque 662 milliards de francs. Ainsi les plus gros écarts annoncés ne représentent pas 5 % de l'ensemble ; cela ramène les excédents ou déficits de quelques milliards de francs à la menue monnaie, en fait des écarts minimes et inévitables entre la prévision et la réalité.

Mais certains ont sans doute intérêt à prendre des airs catastrophés en cette période pré-électorale. Alors

que la branche maladie devrait être relativement équilibrée pour cette année (mais au prix des restrictions de prestations), l'annonce d'un déficit important pour 1986 tient essentiellement au fait qu'il paraît difficile de se montrer optimiste sur l'évolution de la situation de l'emploi... et aux 12 milliards que l'Etat va récupérer par diverses mesures afin de faciliter le bouclage de son propre budget.

Les échéances électorales arrivent...

Pendant ce temps, on se garde bien de rappeler que le régime général de la branche maladie (celui des salariés) reste affecté par de forts prélèvements au bénéfice des régimes spéciaux, essentiellement l'agriculture et les travailleurs indépendants : 38 milliards de francs en 1985 ! Le rappel de cette seule réalité suffit à démontrer que le régime général est en fait excédentaire !

Mais chut ! Comment pourrait-on faire entendre un nouvel appel à un effort de solidarité qui s'adressera en fait essentiellement aux

salariés, si cette vérité était connue de tous ?

C'est au nom d'une prétendue « vérité des coûts » que l'on s'approprie à faire avaler une augmentation de la cotisation à l'assurance-vieillesse qui devrait accuser le plus fort déficit pour cette année (9 milliards). Trouverait-on illogique que des cotisations perçues sur les salariés au titre de l'assurance-maladie servent à combler le déficit des retraites de ces mêmes salariés, tout en continuant d'admettre que les régimes spéciaux des non-salariés bénéficient de transferts infiniment plus importants ?

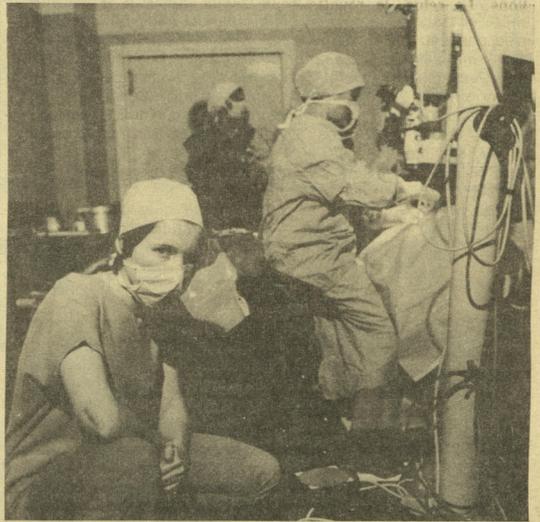
On le voit bien, la notion de « vérités des coûts » comme de solidarité fonctionne à sens unique. Personne ne parle de séparer les comptes entre régime général et régimes particuliers, pour des raisons trop évidentes : agriculteurs et indépendants (artisans, commerçants...) constituent un électoralat fragile prompt à s'enflammer dans le sens politique opposé à ceux qui s'attaqueraient à de tels acquis. Le P.S. n'est donc guère enclin à risquer d'indisposer des agriculteurs

qui constituent parfois une bonne partie de son électoralat (dans le Midi viticole, par exemple), ni les commerçants et artisans à qui il n'en faudrait pas plus pour contribuer à renforcer l'électorat de Le Pen.

Il y a ainsi des risques électoraux qui valent bien plus que quelques dizaines

de milliards qui font si peu à partager entre tous les salariés... A pressurer toujours les mêmes, le risque paraît moindre. Et dans tout cela, la « vérité des coûts », la « solidarité », ne sont que des vieilles ficelles pour faire avaler la pilule.

Alain Sauvage



Évolution dans l'agriculture

AUJOURD'HUI, comme dans beaucoup d'autres secteurs de la société, l'agriculture est en crise. Les paysans sont de plus en plus insérés dans le créneau économique qu'on leur a imparti, pieds et poings liés aux multinationales et au Crédit agricole.

Dans ce contexte de crise, l'exploitation agricole n'avait jusqu'à présent aucun statut. Cela posait des problèmes de rapports avec les créanciers : pas de procédure de redressement, pas d'administrateur provisoire, pas de règlement judiciaire... Cela a conduit beaucoup d'organismes à se préoccuper de ces problèmes : Crédit agricole, chambres d'agriculture, syndicats, secteur coopératif et mutualiste, puis pour finir ministère concerné.

Vers l'agriculture de demain ?

Un projet de loi a été adopté le 18 juin dernier à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Cette loi va rendre possible pour ceux qui le désirent la création en agriculture d'entreprises pluripersonnelles à responsabilité limitée (E.A.R.L.) et d'entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (E.U.R.L.).

Cette loi va également permettre à certains paysans de changer la forme juridique de leur exploitation et de limiter leur responsabilité aux biens professionnels (cela en théorie, car pratiquement les banques prendront des garanties comme par le passé sur la totalité des biens, dans la plupart des cas). Un des buts inavoués du texte législatif est d'autre part de retenir dans un premier temps le maximum de capitaux familiaux dans l'agriculture, lors des successions notamment.

Vers une agriculture à « deux vitesses » ?

L'ouverture de l'agriculture aux capitaux extérieurs est une des bases de cette réforme. A la différence d'autres branches de l'économie qui se sont efforcées de faire financer leurs investissements par une épargne collectée, l'agriculture s'est contrainte à une appropriation personnelle de ses moyens de production qui pèse sur la rémunération du travail.

Les difficultés croissantes de l'agriculture, un endettement record, un autofinancement foncier de plus

en plus aléatoire, une baisse des investissements, un nombre grandissant de faillites, toutes ces causes ont fait que l'on s'est préoccupé de séparer les biens personnels des biens d'exploitation.

Le problème avec ces entreprises agricoles, c'est que l'on risque de voir apparaître d'un côté une agriculture industrielle et de l'autre des petits paysans de plus en plus prolétariés. Donc d'un côté une agriculture d'entreprise, capitaliste, dirigée par des entrepreneurs très spécialisés dans la production de masse, encore plus liée qu'aujourd'hui à l'agro-business et au sec-



teur bancaire. Malgré cela, ce type d'agriculture restera très fragile économiquement et écologiquement aussi. De l'autre côté, des exploitations, handicapées par leurs structures ou les conditions naturelles, auxquelles seront dévolues un rôle de « préservation » de la nature, une petite agriculture polyvalente, de productions, avec cependant le plus souvent des produits de qualité.

Agriculture à deux vitesses donc : la première très capitaliste, la seconde dite « sociale ».

Conclusion provisoire

Les réformes en politique agricole, on ne les compte plus ! Elles ont cependant en commun le fait d'avoir toujours contribué à aggraver le sort des petits paysans. Ce nouveau cadre optionnel ne permettra en rien de

s'attaquer aux problèmes fondamentaux qui préoccupent les paysans d'aujourd'hui ; à savoir : insuffisance de revenu, statut des agriculteurs et agricultrices en tant que travailleurs, cotisations, retraites, installations, faillites...

Il ne suffit donc pas de mettre en place un statut de l'entreprise ; il faudrait surtout des garanties pour ceux qui y travaillent. De toute façon, l'organisation sociale actuelle s'oppose à ce que les conditions d'existence des travailleurs de la terre s'améliorent avec le développement du machinisme et l'augmentation du rendement de la production.

Le productivisme sert avant tout les intérêts du capitalisme et ne profite que fort peu aux paysans (et au prolétariat des villes d'ailleurs aussi). Combien de paysans lui doivent leurs angoisses d'échéances bancaires, l'instabilité, la faiblesse de leurs ressources... Cela fait que la moyenne nationale du taux de suicides est la plus forte dans le milieu agricole (7 fois plus que la moyenne nationale).

Il reste cependant beaucoup à faire pour une prise de conscience dans les campagnes, face au « modernisme ». Il ne suffit pas de perfectionner les techniques de travail. Il faudrait que parallèlement le progrès social accompagne le progrès technique. Mais cela est une autre histoire, un problème de société qui, on le voit, ne peut guère être résolu dans le cadre de cette société capitaliste, même dirigée par des socialistes.

Ces entreprises agricoles ne peuvent au fond qu'être une adaptation, une mise en conformité, à ce qui se passe dans les autres secteurs de l'économie. Pour beaucoup de paysans, les risques vont être grands. Pour les autres, une marginalisation économique d'abord, puis sociale, les attend.

Les impulsions, les modifications, sont de nos jours le fait de quelques techno-bureaucrates dynamiques placés à des postes clés dans les organismes encadrant l'agriculture. Malgré les contestations de quelques uns, la majorité des paysans suit encore généralement avec passivité toutes les orientations qu'on leur propose. Il est à craindre que cette dernière évolution, si elle connaît le succès espéré par ses promoteurs, ne provoque pas mal de ravages dans les campagnes. On pourrait même assister à une déstabilisation culturelle et sociale accélérée dans un milieu au tissu social déjà fragilisé.

Liaison Sud-Aveyron

Parade militaire à la berlinoise

UNE manifestation « très spéciale » a eu lieu, pour la seconde fois, cet été à Berlin-Ouest : une « parade militaire »... parfaite caricature de ce défilé des trois occupants (américains, anglais, français) qui se déroule chaque année à la même époque sous les yeux de la malheureuse population pour lui manifester que « vos alliés veillent sur votre liberté ».

Cette année, cette manif a connu un succès encore plus grand que l'année dernière. Tout y était : militaires en tenue de combat, prisonniers de guerre russes, agents secrets (avec des oreilles énormes !), peuple qui scandait : « Nous voulons la guerre totale ! » muni soit de petits drapeaux américains (représentants de la colonie Berlin-Spandau) soit britanniques, avec chapeau melon et parapluie... Egalement des généraux, la poitrine pleine de décorations, des chars en carton, des marines (*Join the army and see the world !*), et évidemment Super-Ronny sur un tricycle, entouré par ses admirateurs avec têtes de mouton, qui, comme l'année dernière, voulait faire son habituel discours non-sens... Même de faux flics qui tapaient sur de faux junkies. Hélas, de vrais flics empêchèrent finalement le faux Ronny de déclamer son speech si attendu par le public.

Trois mille participants en tout, encore plus de badauds, une ambiance du tonnerre... une manifestation qui était un vrai théâtre de rue (1).

Dagmar

(1) Il existe un film vidéo sur la manifestation de 1984. Titre : « Hurra, hurra, Amerika ». Contact téléphonique : Benjamin au (19) (49) (30) 782.67.82.



MALGRÉ invitation et programme très officiels, je m'imaginai vaguement une sombre conspiration dans la cave d'une maison squattée. Franchement, voyez-vous le maire de Paris (un nommé Chirac) ou le maire chrétien-démocrate de Berlin-Ouest, ou un autre encore, en grande tenue, recevoir et gâter avec petits fours et boissons un groupe de 150 individus, décidés à supprimer la prison ? Or, c'est exactement ce qui nous est arrivé à Amsterdam. Mieux encore : nous entendimes que c'était un grand honneur pour la ville d'avoir été choisie pour ce congrès (1).

Cher Amsterdam ! Sa pluie réveille du parfum de jasmin aux rives des canaux, des innombrables vélos filent sur les pistes cyclables en plein centre, les tramways carillonnent... Amsterdam, cadre idéal pour ce congrès, d'autant plus quand on sait que la Hollande ne possède qu'une population carcérale de 4 500 personnes, dont 120 femmes. « 4 500 de trop ! », diront tout de suite les membres de l'Institut de criminologie de la Vrije Universiteit qui sont nos hôtes pendant ces quatre jours.

Impressions de congrès

Quatre jours de conférences, débats, *workshops* d'une très riche diversité. Diversité également des participants, venus de France, d'Allemagne de l'Ouest, d'Angleterre, de Belgique, d'Espagne, du Portugal, de Finlande, de Norvège, d'Autriche, d'Australie, d'Argentine, du Mexique, du Canada et des

Abolition de la prison : est-ce possible ?

Etats-Unis. Seuls l'Afrique et les Pays de l'Est n'étaient pas représentés (la Pologne mise à part : une participante à titre strictement personnel). La diversité des bases et des motivations était aussi très vaste : fondamentalistes, utopistes, « réalistes », etc.

Je pense que les « théoriciens » étaient en majorité et trop rares ceux qui, comme cet Indien du Canada, avaient vécu l'incarcération. Cela ne veut pas dire que la plupart de ces gens n'étaient que des « grosses têtes », des philosophes ou des poètes plein d'idées sur la liberté, ni des juristes penchés sur les différences entre droits et lois.

Leur but à tous était le même : « Non aux réformes carcérales ! Abolition de la prison parce qu'elle ne sert à rien ni à personne ! » Les stratégies pour y arriver sont pourtant multiples et vont d'une abolition sélective (« Que faire avec Lack l'éventreur ? ») jusqu'à l'abolition radicale.

Quelles réponses ?

Ainsi, un débat a eu lieu sur le thème : « Que faire face à la violence sexuelle, la violence contre les femmes ? ». Enclavé dans l'abolition ? Les féministes présentes repoussaient, dans l'ensemble, la nécessité d'être une fois encore « protégées » d'une façon ambiguë par des lois.

Des groupes allemands, proches des Verts ou des listes alter-

Répression en Suisse

WINTERTHOUR est une petite ville industrielle suisse, juxtant la banlieue de Zurich (une des premières cités bancaires du monde). En 1984, on y a dénombré six attentats à l'explosif, 32 incendies, 444 dégâts contre la propriété... Les cibles ? L'armée, l'église, les banques, les centres commerciaux, les chemins de fer, etc.

A Winterthour, un mouvement se développe au milieu de la soumission générale. Des communautés sont nées, des jeunes affirment haut et fort qu'il est possible de vivre autrement, ici et maintenant. Voilà pour la police des coupables idéals. Accusée d'inefficacité par les milieux bourgeois, la police, qui n'a aucun indice sur les auteurs des attentats, a donc entamé une chasse aux sorcières. La presse locale incite à la dénonciation en titrant « Hier des bombages, aujourd'hui les bombes ! »

Résultat : fin 84, 23 arrestations à Winterthour. Quatre autres personnes sont recherchées, les noms et les portraits de deux d'entre elles sont diffusés dans les journaux nationaux. Dix perquisitions sont menées dans des communautés et chez leurs « sympathisants » ; des documents, des habits, des chaussures, le contenu des aspirateurs et des poubelles sont saisis. Le quadrillage de la ville et le contrôle des suspects, sont systématiques. Dix per-

sonnes sont relâchées après des interrogatoires intensifs. Les treize autres sont ensuite dispersées dans différentes taules où elles subissent un régime d'isolement (certaines sous surveillance vidéo permanente).

Les personnes arrêtées ont adopté une attitude très simple : refuser toute déclaration devant la police et la justice (droit garanti pour les personnes interpellées). En Suisse, la détention est sans limite légale avant inculpation et l'avocat n'a accès au dossier qu'après inculpation. Durant cette période, les personnes arrêtées sont livrées aux flics avec toutes les possibilités d'intox et de pressions psychologiques tout en étant maintenues au secret total. Cela a abouti au suicide de Gaby, « coupable » de quelques graffitis. Vingt et une personnes seront inculpées au mois de janvier et, en juin, il en restait quatre en taule.

A Genève, de février à mars, sept incendies sont revendiqués par des « cellules autonomes ». Le 30 mars, Andreas Sommer est arrêté par les flics genevois ; il était recherché à Winterthour, la presse le présente comme coupable de ces attentats. Détenue au secret à Genève, il est transféré à Berne fin avril et ne voit pour la première fois son avocat que le 8 mai. Celui-ci déclare : « Soit il y a des charges suffisantes contre mon client, alors qu'on l'inculpe enfin, soit elles sont

insuffisantes, alors la police est allée trop loin en présentant à la presse Andreas comme suspect. Mon client n'a rien à voir avec les attentats de Genève. La police lui a mis l'affaire sur le dos simplement parce qu'il était recherché à Zurich. J'ai donc formellement demandé au juge d'instruction de Genève compétente pour les sept affaires d'incendies, qu'elle l'inculpe ou qu'elle publie une communiqué le disculpant. »

Lors de son arrestation, Andreas a été tabassé. Il n'a eu droit qu'à trois promenades en un mois. Il a fait une grève de la faim et de la soif pendant les trois premiers jours. On lui a fait toutes sortes de saloperies. Il a été tabassé dans les douches par un gardien. La première fois, il a pu voir son avocat sans surveillance, les flics espérant qu'il parlerait ensuite (il refuse toujours toute déclaration). Durant son transfert dans une prison de transition à Zurich, on lui a enlevé la moitié de ses affaires personnelles. Il est actuellement détenu à Winterthour depuis la mi-juin. On en est là aujourd'hui...

Signalons enfin que des peines de 6 mois de prison ont été prononcées pour le délit de... graffitis ! L'ordre suisse est décidément sinistrement fidèle à sa réputation !

GiL

comme les accidents de la route. En soi, le crime n'existe pas. Ce qui existe, ce sont des conflits douloureux ou horribles.

Que faire, pour en revenir à Jack l'éventreur, face à de tels cas ? Réponse de Catherine Baker, du mouvement abolitionniste français : « Cette question, qui semble tant passionnée les foules, doit être radicalement repensée. Il ne s'agit pas de savoir ce qu'une entité sociale abstraite peut faire d'une autre entité sociale abstraite, mais de voir ce que chacun (moi, vous) a à faire face à quelqu'un qui s'attaque à lui (à moi, à vous). La seule bonne question est de savoir comment, moi, je puis n'être ni victime ni criminelle. »

Un autre moment fort de ce congrès fut la marche, sept fois de suite, autour de la prison d'Amsterdam (Billherbajes) avec musique et sirènes. Non, les murs de Bijlmerbajes ne sont pas tombés comme ceux de Jéricho, mais quand même...

Pour finir, un « incident » a fait bouillir le sang des participants. Les organisateurs du congrès avaient surnoisement préparé un petit « happening » pendant que nous mangions paisiblement au restaurant universitaire : l'arrestation brutale d'un jeune voleur de sac à main. Tout cela était truqué, nous n'étions que des cobayes. Nous avons ensuite regardé nos réactions sur un film vidéo : sur 150 congressistes, tous des gens très engagés sur la question, une dizaine seulement ont réagi en protestant ou en discutant avec les présumés flics et voleur. Leçon de modestie, en somme !

Dagmar

mêmes. Vaincre la peur. Regagner notre singularité.

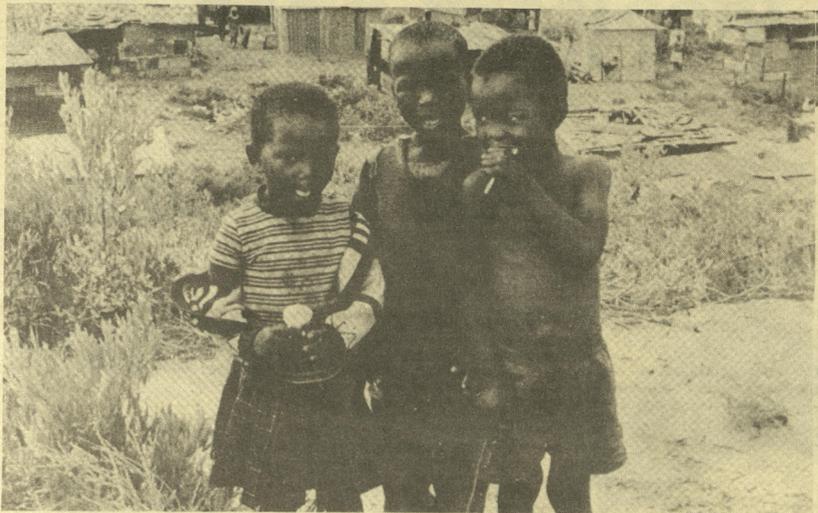
L'opinion publique ? Mais elle n'existe pas dans la mesure où elle n'est qu'un reflet de la programmation par les médias. L'abolition, en somme, n'est pas un problème légal, mais un problème politique. Quelles conclusions pratiques pourrions-nous tirer de ce congrès, car nous y sommes allés avides d'apprendre, peut-être naïvement, quelques stratégies et possibilités concrètes ? Pas seulement attendre d'un côté la révolution et de l'autre enfoncer des portes ouvertes, en parlant de la misère et du non-sens carcéraux.

J'ai noté, toujours en vrac, quelques idées et propositions, qui vont dans l'ensemble dans le même sens : démythification de la prison ; négociations et conciliations entre victimes et auteurs d'un fait ; ne plus être « assistés » ni « protégés » par des Etats et des lois... Mais également régler les conflits en petits groupes, en *societal self-regulation* comme, par exemple, dans la communauté de Christiana au Danemark ou au sein du mouvement canadien de Community Board, présents au congrès. Cela demande de pouvoir surmonter l'isolement social... Cesser, aussi, de vouloir socialiser, récupérer à tout prix. Puisqu'en l'état actuel, la « criminalité » ne peut pas disparaître du jour au lendemain, on devrait admettre un certain pourcentage de crimes comme des accidents inévitables. Tout

natives, aussi bien que des quakers canadiens ou une dame française (bon chic, bon genre, travaillant « dedans » comme elle l'exprimait pudiquement) présentaient leur point de vue. Ou cette Claire Culhane, panthère grise du Canada, endurcie par d'innombrables combats, qui parait « avec rage et humour » la désobéissance civile non-violente comme seul moyen. N'oublions pas l'intervention d'un membre du Parlement européen, qui était d'une modeste modélle, bien qu'un peu frustrante ; parlant de l'importance de l'éducation, de l'information et de la lutte contre la « psychose de la peur » et les contrôles renforcés, il espérait pour l'avenir que les abolitionnistes puissent dire leur mot au parlement...

D'autres n'intervenaient pas en public, préférant aller d'un groupe à l'autre pour discuter. Ceux-ci m'ont apporté les idées les plus riches.

En résumé, je rapporte quoi dans mes bagages ? En vrac : faire la différence entre lois et droits. Abolir d'abord en soi-même le « savoir collectif » sur la criminalité. Etre conscient que nous sommes face à un monstre géant qui dévore toutes les lois, sur tous les secteurs, en ce qui concerne famille, école, contacts humains, etc. Tout va logiquement vers le contrôle, la répression, la punition, l'élimination. L'abolition n'est qu'un réflexe à tout cela. Nous devons apprendre ou réapprendre à régler nos problèmes nous-



Les syndicats de l'Afrique du Sud un survol

La Fosatu

Il s'agit de la première partie d'une série de trois sur les organisations d'Afrique du Sud. Cet article traite de la « Federation of South African Trade Unions » et des efforts visant à former une Fédération encore plus élargie avec les autres syndicats naissants.

La Fosatu se structure

En 1969, il y avait à peine 15 000 travailleurs noirs dans les syndicats sud-africains. Aujourd'hui, plus d'un demi-million de noirs sont organisés, et ce malgré une répression féroce. La plupart des grèves en Afrique du Sud sont illégales, les piquets de grève interdits, les grévistes peuvent se voir être déportés vers des « Bantoustans » les travailleurs noirs comme les autres non-blancs touchent des salaires misérables, et le taux de chômage est élevé. Confrontés à ces obstacles, les travailleurs noirs et les autres camarades en sont venus à s'organiser à l'intérieur d'organisations syndicales non raciales afin de lutter pour de meilleures conditions aujourd'hui, et un monde meilleur demain.

La mieux organisée et la plus active de ces organisations naissantes est la Fosatu, une fédération de huit syndicats d'industrie étroitement unis, se réclamant de quelque 120 000 adhérents-cotisants. La Fosatu a enregistré ses syndicats auprès des autorités gouvernementales, et essaie de vivre au travers du système des

législations du travail, particulièrement répressives, du régime d'Afrique du Sud.

Quelques syndicats fédérés à la Fosatu participent à ce qu'on appelle le Conseil national de l'industrie, structure élaborée pour les employeurs, qui tend à faire disparaître toute initiative de lutte venant de la base...

... Au début, la grande majorité de ces syndicats refusa la reconnaissance légale ou de s'impliquer dans ce conseil, soit parce que cela force à de sérieux compromis sur leur autonomie et statuts, ou bien parce que peu d'entre eux sont suffisamment forts pour se faire représenter de manière significative sur un plan local ou régional.

La Fosatu engage sa confiance de façon très claire dans les grèves courtes et les campagnes de boycottage.

Dans les rangs de la Fosatu, on trouve principalement des adhérents noirs, mais s'y trouvent plusieurs indiens et travailleurs métissés, comme également un nombre confidentiel de blancs. La Fosatu s'appuie sur une organisation avec des bases non raciales, et pèse d'un poids important dans l'industrie lourde...

Buts et démarches

... La Fosatu prétend construire, explicitement, un mouvement de classe, argumentant que les travailleurs ont des intérêts spécifiques pas nécessairement représentés par des organisations multi-classes et fronts populaires.

En outre, la Fosatu soutient que, bien que la société sud-africaine encourage les travailleurs à voir dans le racisme la cause de leur oppression, les employeurs noirs traitent les travailleurs d'une manière qui n'est pas plus meilleure que leurs collègues blancs. La Fosatu a participé à plusieurs campagnes contre les politiques gouvernementales tout en maintenant son indépendance par rapport aux multiples groupes politiques.

Bien que la Fosatu demeure fermement opposée à l'Apartheid et refuse de céder à l'idée selon laquelle les travailleurs doivent soit déléguer leurs luttes aux policiers ou soit ne pas débattre des problématiques liées au travail salarié, il semble y avoir pas mal de confusion à l'intérieur de la Fosatu sur la question de savoir quelle société elle essaie de construire.

Les publications de la Fosatu font fréquemment référence au contrôle ouvrier ; à savoir que cela signifie contrôle ouvrier à la fois sur les organisations et sur la société — et ont observé que « ainsi que la lutte de Solidarité le montre, même le fait qu'un pays qui est dit socialiste ne garantit pas que les travailleurs contrôlent leur propre destin » (tiré d'une brochure intitulée « La lutte des travailleurs : où se situe la Fosatu ? »).

Au même moment, le « Fosatu Worker News » (publié dix fois par an) se réfère, pour le « socialisme », à la Chine, Cuba et l'Union soviétique, et dans son numéro du 1^{er} Mai (sans critiques) publie une photo du traditionnel défilé du 1^{er} Mai en Union soviétique.

Les éditoriaux décrivent régulièrement le support tacite des milieux économiques à l'apartheid. Un numéro daté d'octobre-novembre 84 dit ceci : « il est temps que le gouvernement et la haute finance commencent à envisager de réelles solutions aux problèmes qu'ils ont eux-mêmes créés... » Sans aucun doute, la Fosatu n'attend pas vraiment des employeurs qu'ils démantèlent le système qui garde les travailleurs dans la misère tandis qu'il rapporte

Revue de presse

Nous avons reçu le n° 3 de la revue portugaise *Anti Tese*. Au sommaire de ce numéro : un entretien avec Emidio Santana à propos de son dernier livre (*Mémoire d'un anarcho-syndicaliste*) ; un article « historique » sur la stratégie électorale au Portugal de 1975 à 1983 ; un entretien avec Murray Bookchin (« Anarchisme et écologie ») ; une satire rappelant la candidature aux élections de Zo d'Axa (l'âne), ici, c'est une histoire de cochon ; Grande-Bretagne : « Les femmes contre la guerre » ; rétrospectives canadiennes : les statuts indiens...

Freedom (revue anglaise) : mineurs en grève, Afrique du Sud, etc.

Guangara Libertaria n° 6 (revue en espagnol) : l'Etat, le communisme et le fascisme, tiers monde, Cuba...

Black Flag n° 138 (journal anglais) : mineurs, journée spéciale de protestation contre le régime d'Afrique du Sud, etc.

Libertarian Workers Bulletin n° 8 (Australie) : « 1986 : cent ans d'anarchisme en Australie », social, anti-électoratisme, énergie nucléaire, presse libertaire internationale... Célébration du centenaire, du 1^{er} au 4 mai 1986, à Melbourne (Australie).

Relations internationales

d'immenses profits. Mais n'entretient-elle pas de dangereuses illusions à appeler le gouvernement du régime d'apartheid et les patrons à accomplir une tâche qui peut seulement être menée à bien par les travailleurs eux-mêmes ?

Le poids des organisations

syndicales

La Fosatu est impliquée profondément avec nombre d'autres organisations syndicales naissantes — plus spécialement le Cusac (Council of Unions of South Africa) qui comprend le syndicat des mineurs, la GWC (General Workers Union) qui organise, en très grande majorité, les arriérés de la région de Cape Town, et deux petits syndicats associés formellement avec le «

South African Congress of Trade Union » (SACTU) qui fut écrasé dans les années 60 — dans la création d'une nouvelle fédération. Etaient engagés, au début des pourparlers, presque toutes les organisations syndicales qui éclosaient en Afrique du Sud, mais le SAAWU et d'autres syndicats furent exclus quand ils demandèrent que les accords entérinés en 1981 sur le refus de l'enregistrement légal ou de la participation au conseil de l'industrie soient honorés.

La nouvelle fédération, qui sera formée au plus tard cette année, rassemblera quelque 300 000 travailleurs sur les bases de l'unité non raciale, le contrôle de la base, la non-affiliation aux partis politiques et le principe d'un syndicat par secteur d'industrie...

D'après *Industrial Worker*



Radio-Libertaria Valence

DANS la nuit du 26 au 27 août, un attentat qui n'a bien sûr pas été revendiqué a fortement endommagé le matériel et les locaux de Radio-Libertaria, animée par nos camarades de la C.N.T.-A.I.T. de Valence.

Grâce à un fort mouvement de solidarité, cette « consœur » de Radio-Libertaria a pu reprendre ses émissions très rapidement. Nous reviendrons plus en détail sur cette affaire dans un prochain numéro.

Relations internationales



Les interprétations de la pensée anarchiste

D'une manière générale, les démocrates et les communistes, entièrement d'accord sur ce point, quand ils ne présentent pas au public le mouvement anarchiste comme une expression de l'ivresse du désordre, de l'assassinat et de la destruction, ou même comme une simple variété du banditisme, le désignent comme un fourrier du césarisme, du monarchisme ou des systèmes totalitaires d'inspiration nationaliste.

C'est d'ailleurs un fait remarquable que, dans cette entreprise de dénigrement systématique, les intellectuels marxistes, ainsi que la foule lamentable des ci-devant marxistes passés à l'une ou à l'autre des familles libérales, sont au premier rang, parmi les plus virulents et les plus hargneux. C'est là une preuve de plus, s'il en était besoin, de l'incompatibilité totale entre l'esprit de l'enseignement marxiste et le désir que l'on peut avoir d'acquiescer une connaissance précise des multiples nuances de la pensée politique et des actions auxquelles elles donnent lieu.

Quels sont les arguments principaux ? D'abord, on ne manque jamais de souligner que les monarchistes de l'Action française, dès la première décennie du siècle ; puis, dans l'entre-deux-guerres, les démocrates nationaux et les nationalistes ; enfin sous le régime de l'Etat français, une fraction du pétainisme, d'origine syndicale, se sont réclamés de la pensée de Proudhon, qui est par ailleurs l'une des sources doctrinales de l'anarchisme, et partant, de l'anarcho-syndicalisme et du syndicalisme révolutionnaire. Voyez, s'écrient en chœur les communistes, les libéraux radicaux et les démocrates plus ou moins influencés par le marxisme, Proudhon est éminemment suspect puisque l'extrême droite se réfère volontiers à lui !

Proudhon

En réalité, les traditionalistes maurassiens n'ont retenu de Proudhon que son opposition intransigeante à l'Etat centralisateur, tentaculaire et uniformisant, qui n'est à leurs yeux qu'un produit de la République jaco-

bine, comme si la monarchie absolue, abattue en 1789, ne lui avait pas frayé la voie. En outre, imités en cela par les démocrates nationaux et les nationalistes considérés en bloc comme « fascistes » pendant l'entre-deux-guerres, ils ont fait mine d'avoir trouvé dans l'œuvre de Proudhon l'équivalent de leur corporatisme, ce qui est manifestement faux. Proudhon a préconisé la formation d'associations ouvrières, de compagnies de travailleurs, formules qui ont trouvé leur expression concrète dans les syndicats, les coopératives et les mutuelles, associations libres d'individus, et qui n'ont vraiment rien à voir avec les corporations ou corps de métier, ces communautés obligatoires que les maurassiens voulaient restaurer, qui n'ont rien de commun non plus avec les compagnonnages, ces sociétés secrètes imprégnées de religion et intolérantes, que les « jaunes » des années 1900 souhaitaient voir revivre.

Mais Proudhon n'est pas le seul en cause. Les mêmes faux témoins, voulant incriminer directement le syndicalisme révolutionnaire, tentent de le déconsidérer en évoquant comme une réalité historique ses rapports avec le fascisme, le vrai, le système de Mussolini, et d'une manière générale avec les nationalismes idéologiques. Et en quoi ces prétendus rapports auraient-ils consisté ? Dans le destin personnel de penseurs tels que Georges Sorel et de militants comme Gustave Hervé, Lagardelle et quelques autres.

L'action directe

Ces gens-là, sous prétexte qu'ils se sont faits les théoriciens et les propagandistes de la grève générale et de la violence révolutionnaire, sont présentés comme les maîtres à penser et les inspirateurs du syndicalisme révolutionnaire. Or, à partir des bouleversements provoqués par le déclenchement de la Première Guerre mondiale ils passèrent au nationalisme préconisant l'autoritarisme et glorifiant l'inégalité. Les accusateurs démocrates et communistes du syndicalisme révolutionnaire en concluent qu'il y a dans ce courant un vice congénital qui entraîne forcément ses militants vers l'extrême

droite. Ce vice serait enfoui dans ses thèmes doctrinaux.

En réalité, ces thèmes doctrinaux résultent essentiellement d'une pratique, et nullement des efforts intellectuels d'un Sorel, d'un Lagardelle ou d'un Hervé. Si le syndicalisme révolutionnaire est bien issu de la pensée de Proudhon, celle de Sorel, de Hervé et de leurs pareils s'inspire, elle, de l'action syndicaliste révolutionnaire. Ces gens-là furent des marxistes las du socialisme parlementaire et qui crurent un moment redonner au marxisme de la vigueur révolutionnaire en lui proposant de suivre l'exemple des syndicalistes révolutionnaires. S'ils sombrèrent par la suite dans le nationalisme et le fascisme, il faut en chercher les raisons dans leurs conceptions personnelles, mais certainement pas dans le syndicalisme révolutionnaire, qui n'attendit rien d'eux et ne leur demanda rien.

Si les communistes sont donc mal fondés à dénoncer le syndicalisme révolutionnaire comme le fourrier du fascisme quand celui-ci est cousin germain de leur propre système, à tout le moins par ses velléités révolutionnaires, les démocrates le sont-ils davantage ? Ceux-ci reprochent principalement deux choses au mouvement : son hostilité irréductible envers la démocratie représentative et le suffrage universel sur lequel elle repose et son principe de la violence révolutionnaire exprimée par l'action directe de minorités conscientes.

Le sel de l'histoire

Un historien comme Zeev Sternhell est tout à fait représentatif de cette critique démocratique du syndicalisme révolutionnaire. Dans son ouvrage intitulé *La Droite révolutionnaire*, lequel est d'ailleurs remarquable et prodigieusement intéressant, où il traite des origines françaises du fascisme, cet auteur n'hésite pas à consacrer tout un chapitre à « la réaction antidémocratique de l'extrême gauche », au lendemain de la réhabilitation de Dreyfus et de la victoire du régime sur le cléricalisme et le nationalisme, quand sonne l'heure des grandes grèves révolutionnaires et de leur répression

brutale par la gauche parlementaire au pouvoir. L'inclusion d'un tel chapitre dans un ouvrage relatif aux origines du fascisme n'est évidemment pas sans motif précis. En rapportant des faits et des propos qui attestent le rejet de la démocratie parlementaire par les syndicalistes révolutionnaires il veut montrer que ceux-ci ont eu leur part de responsabilité dans l'adhésion d'une partie de prolétariat au césarisme populaire dans un premier temps, et plus tard aux nationalismes idéologiques qu'il groupe sous le nom générique de « fascisme ».

En termes brutaux, celle-ci signifie que les courants libertaires, en montant à l'assaut de la démocratie représentative, font le jeu des courants autoritaires qui visent à supprimer toute espèce de liberté politique. Cela revient à dire que face aux autoritarismes césariens ou totalitaires la démocratie représentative est le seul régime qui puisse combiner la liberté politique et la vie en société. Zeev Sternhell sait, il le reconnaît, que l'opposition libertaire à la démocratie représentative — de même, d'ailleurs qu'à toute forme de démocratie directe, puisque celle-ci suppose aussi le règne de la loi des majorités, s'exerçant par le truchement d'un appareil d'Etat — est motivée par la volonté d'organiser une vie sociale sans pouvoir d'Etat. Mais il ne s'arrête pas à cette idée, sans doute parce qu'il la considère comme irréalisable. En revanche, il en montre les conséquences immédiates, dangereuses pour l'avenir de la démocratie représentative. S'opposer à l'Etat, c'est s'opposer spécialement au régime existant, qui en est l'expression concrète. C'est donc s'opposer à toutes les forces politiques qui y participent, soit par l'action gouvernementale, soit dans le cadre de l'opposition constitutionnelle. C'est par conséquent couper le prolétariat révolutionnaire du socialisme parlementaire. Et par suite, c'est apporter aux ennemis autoritaires du régime un soutien inespéré.

Que les gens de l'Action française aient cru voir dans le syndicalisme révolutionnaire une forme d'esprit de nature à favoriser un rapprochement entre leur

ligue et la Confédération générale du travail n'implique d'aucune façon que cet espoir était fondé. Et si des militants comme Valois, qui ne furent jamais qu'une infime minorité, ont pu croire à la compatibilité des buts des deux mouvements, cela prouve simplement qu'ils n'avaient jamais compris la nature réelle des objectifs du syndicalisme révolutionnaire en matière d'organisation sociale.

Minorités conscientes

On peut supposer que dans l'esprit des intellectuels démocrates, pour lesquels le suffrage universel est l'expression intégrale de l'égalité politique, le vice essentiel du syndicalisme révolutionnaire et de l'anarchisme réside en dernière analyse dans le fait qu'ils opposent l'action directe de minorités conscientes à celle de représentants élus pour prendre des décisions au nom de tous. Ne voyant là qu'une forme d'élitisme qui implique une conception hiérarchique de l'ordre social, ils s'imaginent démontrer cette hypothèse par l'exemple du destin politique des soréliens et assimilés.

Il est clair que ceux qui, au début du siècle, ont interprété le thème syndicaliste révolutionnaire et anarchiste de l'action directe de minorités conscientes comme l'expression d'un élitisme prolétarien ont fait un contre-sens, sans doute sous l'effet de leurs ambitions politiciennes. Quant aux intellectuels démocrates qui, aujourd'hui, tel l'historien Zeev Sternhell, reproduisent toujours et sans cesse la même erreur pour valoriser le suffrage universel aux dépens de l'action directe, les majorités électorales aux dépens des minorités conscientes et la démocratie représentative aux dépens de l'anarchie fondée sur l'autogestion généralisée et le fédéralisme multiforme, il est évident que nous ne pouvons pas attendre d'eux une objectivité qui les conduirait à reconnaître que le régime auquel ils sont attachés n'est certainement pas la forme achevée du règne de la liberté.

Jean Fonta

Offense à président

MÊME si à l'occasion on n'hésite plus des deux côtés de la Méditerranée à chanter les louanges de la coopération franco-algérienne, l'exemple de la « question des enfants séparés de l'un des parents » est là pour nous rappeler que bien des problèmes ne peuvent être abordés sans au préalable multiplier un luxe de précautions.

Vingt-trois ans après l'indépendance, des tabous persistent et ce n'est pas sans ironie que l'on peut noter, à l'occasion de la dernière visite de Fabius, qu'en dehors des communiqués officiels lénifiants repris par la presse rien ne filtre. Dans ce contexte diplomatique assez lâche où l'hypocrisie est de rigueur le livre de Mezioud Ouldamer *Offense à président* (1) nous propose à point un tableau de la situation du côté des sans grade (obligés de vivre les décisions gouvernementales) plein d'enseignement.

Témoignage exceptionnel, *Offense à président* n'a cependant rien pour ravir les amateurs d'aventure spectaculaire et encore bien moins tous ceux qui abandonnent la vérité aux « historiens », en attendant que les années passent pour se prononcer.

Mezioud Ouldamer se prononce, car il n'a pas eu le temps d'oublier ce qui lui était arrivé, suspect suspecté, emprisonné abusivement, alors qu'aucun délit réel ne pouvait être retenu contre lui, il a passé qua-

torze mois dans les « chambres de sûreté » de l'Etat algérien. Dans des conditions historiques particulières, c'était peu après les événements de Tizi-Ouzou en avril 1980 (voir la brochure *L'Algérie brûle*, éditions Champ libre, 1981), « à la seule mention du mois d'avril 1980, on voyait tous les policiers d'Algérie se ronger les poings d'impuissance, les populations avaient osé cracher sur leur autorité. »

L'auteur, résidant à Médéa depuis cinq ans, nous montre à travers les circonstances de son arrestation, liée à une grève sur un chantier du bâtiment, où il occupait un poste subalterne, avec quel mépris les ouvriers sont traités et dans quelles conditions ils travaillent. Mais il nous montre surtout avec quel courage ces mêmes ouvriers osent manifester leur détermination. « Dans un tel climat, on peut comprendre mon étonnement devant la résolution dont ils faisaient montre. J'ajouterais que des foules de chômeurs défilaient au chantier, à la recherche d'un emploi. J'en ai vu qui s'abaissaient à supplier, prêts à accepter n'importe quelle besogne en échange de n'importe quel salaire. Je fis d'ailleurs remarquer la chose aux grévistes, et on me répondit :

— Nous restons sur le chantier ; on ne laissera maintenant personne se faire embaucher à notre place.

« Je quittai le chantier un peu plus tard, en me disant que ce

que les ouvriers venaient de faire était déjà beaucoup de chose. On n'insulte pas un bureaucrate impunément. (...) »

« Je ne reverrai plus le chantier. Je n'avais rien pu faire pour les grévistes, et je ne connaîtrai jamais le résultat de leur action. Le soir même, je quittais Médéa pour me rendre chez mes parents, à Tizi-Ouzou. J'y fus retenu jusqu'au 12 décembre, et c'est le lendemain que les gendarmes devaient venir frapper à ma porte. »

Mezioud Ouldamer qui avait rédigé, avant ce conflit, un rapport destiné à attirer l'attention des autorités compétentes quant aux mauvaises conditions de travail, se voyait bien sûr tout désigné pour être aux yeux de la police l'instigateur de la grève. L'Algérie, comme toutes les bureaucraties populaires, justifie ses échecs en cherchant des boucs émissaires, « on ne trouvait peut-être pas de pommes de terre sur le marché, mais on décourrait chaque jour quantité de saboteurs et autres réactionnaires. »

Quand l'arbitraire règne, le suspect devient alors le jouet d'une machinerie implacable, qui répond toujours au même scénario, toutes les polices procèdent de la même façon pour écarter un individu gênant. Il faut du temps pour comprendre ce qui vous arrive et la détention vécue dans un univers cérébral totalement corrompu (où, des gardiens aux avocats, chacun profite des détenus) devient un combat permanent pour sauver sa dignité. C'est à travers maintes péripéties que l'auteur nous démontre comment dans un climat « bon enfant » on arrive à abaisser l'homme. La lumière crue que jette Mezioud Ouldamer sur cet aspect particulier de la société algérienne éclaire d'un jour nouveau ce qui pour certains encore apparaît comme les défaits prometteurs d'un pays en voie de développement, qu'il faut savoir ménager et surtout ne pas critiquer. Décidément, ce livre est mal venu et si c'était justement cela qu'on reprochait à Mezioud Ouldamer avant même son arrestation. Est-ce encore ce qui empêchera son livre d'être lu ? On peut se poser la question.

Jean-Paul Rocher

(1) « *Offense à président* », éditions Gérard-Lebovici, 1985, 231 p., 70 F.



Paroles et musique

Le numéro 52 de *Paroles et Musique* (1) vient de sortir du four, tout chaud vu qu'il est essentiellement consacré à ce félicite d'Higelin, qui sera au Palais omnisport de Bercy à partir de la semaine prochaine. Au menu, outre le grand Jacques, on retrouve « Gainsbarre », qui lui aussi remonte sur scène bientôt, au Casino de Paris.

On regrettera tout de même la tendance de *Paroles et Musique* de trop cibler sur les vedettes de la chanson, laissant un peu tomber les dossiers consacrés à des artistes moins connus — ce qui était sa raison d'être au départ.

Cela dit, pour une fois qu'une revue publie des articles et des interviews d'artistes comme Higelin sans tomber dans le niais et le remâché, ne boudons pas notre plaisir !

G.D.

(1) « *Paroles et Musique* » n° 52, en vente à la librairie du Monde libertaire, 22 F.

ANNE VANDERLOVE EN CONCERT AU CITHEA
LE 21 SEPTEMBRE - A 22 h 15
112, rue Oberkampf, Paris-11^e.
Prix des places : 50 F,
40 F avec la carte de Radio-Libertaire

PROGRAMMES DE RADIO-LIBERTAIRE

• Mardi 9 septembre : « Prisons » (20 h - 22 h) : invité Jean Lapeyrie, la rentrée de l'A.S.P.F.

• Vendredi 13 : « Enlivrez-vous » (13 h - 14 h 30) : invité Pascal Bruckner ; « L'invité quotidien » (20 h - 22 h) : l'Union rationaliste.

• Samedi 14 : « Chroniques syndicales » (12 h - 14 h) : animées par des anarcho-syndicalistes de la Fédération anarchiste. Durant trois semaines, une heure chaque samedi consacrée à l'Afrique du Sud, le reste à l'actualité syndicale ; « De bouche à orteils » (15 h 30 - 17 h 30) : invités les « Classés X » (si les Marx Brothers chantaient et étaient des femmes...).

• Dimanche 15 : « La fiancée de M. Spock » (16 h - 18 h) : James Bond et Jamesbonders avec Alain Carazé, collaborateur de l'émission « Temps X » sur TF1.

• Vendredi 20 : « Palais de police » (15 h 30 - 17 h) : le dossier Gambier ; « Radio Esperanto » (19 h - 20 h) : avec Gérard Lieblang, membre du comité-directeur de S.A.T., présentera les travaux du 58^e congrès de cette organisation ; « L'invité quotidien » : Danielle Loschak (L.D.H.) présentera son livre : « Immigré, de quel droit ? », plus une expérience de combinaison radio-minitel avec Mao de la « Gazette des nouveaux médias ».

• Samedi 21 : « Le Père Peinard » (11 h - 12 h) : Maurice Joyeux, Robert Guérin et Paul Chenard, à bâtons rompus ; « Chroniques syndicales » (12 h - 14 h) : une heure consacrée à l'Afrique du Sud, l'autre à l'actualité syndicale ; « De bouche à orteils » (15 h 30 - 17 h 30) : Philippe Val (sans Patrick Font) et Anne Vanderlove (avec Philippe Val).

• Dimanche 22 : « Grand Angle » (16 h - 18 h) : Nadar, journaliste, caricaturiste, photographe, avec pour invité J.-F. Bory, auteur d'une biographie de Nadar.

“La rose pourpre du Caire”

1930, 31, 32, 33... et si le temps s'arrêtait ? Si au moins il pouvait stopper sa fuite vertigineuse pour laisser du temps... au temps. Si seulement, il pouvait s'arrêter net et faire que le héros d'un film vous regarde dans les yeux, car vous êtes là depuis longtemps, admirative, subjuguée par cet écran où le temps se déroule dans l'autre sens. Le temps arrêté, un regard arrêté, une date accrochée avec les épingles d'une éternelle crise économique et voilà enfin la magie qui déferle sur notre écran.

Elle (Mia Farrow) survit dans cette Amérique balayée par le chômage, elle se désespère entre son mari écrasé par les cheminées éteintes et un boulot où l'horloge vous dicte votre respiration. Alors elle va à sa rencontre, avant, après ; le jour, la nuit, à n'importe quelle heure... elle se protège du déses-

poir et du malheur en se cafeutrant dans un fauteuil de velours rouge usé. A cet instant seulement, ses yeux se sèchent et ses mains serrées par la cruelle réalité se détendent. Elle sourit, apprend, aime, écoute.

Mais l'hommage de Woody Allen, le réalisateur, ne peut plus s'arrêter là : le royaume des fées est donc réinventé et le héros s'arrache de l'écran et emmène la spectatrice vers un autre monde. Magie des lumières, des dialogues et des voix métamorphosées, magie des scènes et des tons dans ces ruelles cradingues où un magasin de musique va s'ouvrir pour une ballade inoubliable. *La rose pourpre du Caire*, long mélo des années 30 est l'introduction, l'invitation au voyage.

Roger Gr. de Nice

Communiqué

GALA RADIO-LIBERTAIRE
LE 28 SEPTEMBRE 1985 A LA MUTUALITÉ
A PARTIR DE 14 HEURES
PROGRAMME (SOUS RÉSERVE) :
CLAUDE FERON, SA CLORETTA,
TCHOUK TCHOUK NOUGAH, GIL CERISAY,
MAURICE FANON, GILLES LANGOUREAU,
MARC OGERET, SAPHO...
VENEZ NOMBREUX
POUR SOUTENIR RADIO-LIBERTAIRE
ENTRÉE : 80 F, ET 70 F POUR LES PORTEURS
DE LA CARTE DE RADIO-LIBERTAIRE.

Participation, intégration et co-gestion

LA campagne pour les prochaines élections législatives va sans nul doute être, pour les leaders du Parti socialiste, l'occasion de faire vibrer le « peuple de gauche » aux accents des grands thèmes traditionnels (antifascisme, humanisme, liberté, laïcité...) pour essayer de ramener au bercail les millions de moutons déçus et tentés par les sirènes de l'abstention en ce printemps 1986.

Mais derrière les grands idéaux éthiques, demeure la réalité économique, la seule qui intéresse réellement la classe détentrice du pouvoir économique dans ce pays. A la lecture d'un récent article paru dans *le Monde* et signé par quatre responsables du Parti socialiste, on perçoit pleinement le processus engagé par le P.S. depuis mai 1981 pour l'élaboration d'une société capitaliste moderne et consensuelle ; projet que nous, militants anarchistes, ne cessons et ne cessons de dénoncer et de combattre.

Cet article du *Monde* illustre parfaitement le projet économique et social de l'aile moderniste du P.S. et ce, en quelques dizaines de lignes. Ce qui représente un intérêt évident en ces vieilles de campagne électorale où le simplisme et la démagogie vont se livrer une concurrence effrénée.

On nous fournit des armes, courtes mais tranchantes, autant les utiliser !

Les bons points

L'introduction a le mérite de la clarté : « Alors qu'on la disait ignorante des contraintes économiques et des réalités de l'entreprise, la gauche commence à conduire depuis quatre ans une série de mutations concernant l'entreprise, que la droite n'avait pas réussi à entreprendre ni même souvent osé envisager. »

Et nos quatre compères de glorifier la désindexation des salaires sur les prix, l'allègement de la taxe professionnelle, les aides aux P.M.E., pour conclure sur ce chapitre économique en constatant que les comptes de la nation font effectivement ressortir une « période de salubrité après une décennie d'appauvrissement de l'appareil de production. »

Du social

En bons socialistes, l'aspect social ne saurait pourtant échapper à ces fins stratégiques. S'ils constatent que l'entreprise demeure toujours un lieu d'exploitation (tiens, des relents d'« archéo-socialisme » !), c'est pour nous affirmer que la gauche

a permis aux Français de se réconcilier avec l'entreprise (donc avec l'exploitation !) et enfin de la considérer comme un lieu de création de richesses. L'entreprise doit donc, selon eux, favoriser l'initiative économique par l'intermédiaire entre autres des lois Auroux. Elle doit élargir le champ de représentation des organisations professionnelles et l'expression des salariés. « L'objectif essentiel, déterminant pour l'avenir de la France, étant de poser davantage la question du comment mieux travailler dans les entreprises qui doivent produire, vendre et gagner de l'argent. »

Et nos quatre sociaux de proposer un train de mesures on ne peut plus explicites en ce qui concerne l'intégration des travailleurs dans les rouages de l'entreprise capitaliste. « Les entreprises doivent s'interroger sur leur organisation et notamment sur l'intérêt d'une déconcentration en unités autonomes responsables de leurs objectifs et de leurs résultats : depuis longtemps déjà nécessaire, la participation de chacun au projet collectif en sera facilitée. »

On perçoit ici pleinement, à travers la remise en cause du travail parcellisé, une volonté de responsabilisation du travailleur au sein d'ateliers, d'équipes « autonomes », non pour une réappropriation de la dimension humaine du travail — comme nous pouvons l'envisager après une phase d'expropriation capitaliste —, mais comme un souci de se saisir de ce refus du travail en miettes pour aller vers l'intégration de l'ouvrier à l'entreprise par un intérêt nouveau. Intérêt nouveau qui se traduira par une baisse du taux d'absentéisme, un regain de motivation et donc une augmentation du taux de productivité ; comme on a pu le constater dans un certain nombre de pays anglo-saxons.

« Le système hiérarchique doit se justifier par un plus grand niveau de compétence individuelle et collective tout en accomplissant la mutation qui s'impose : moins d'autorité, plus d'animation. » Ceci découlant de cela, la hiérarchie n'est plus à abolir en tant que telle mais à « diluer » par le biais de l'« animation ». C'est la psychologie au service de la gestion capitaliste. Il n'y a pas pire flic que celui qui ne porte pas de képi !

Enfin « la fonction syndicale doit évoluer : il lui faut se soucier d'acquiescer une représentativité accrue ; elle doit être pleinement reconnue par les directions comme un partenaire à part entière ; mais elle doit accepter de prendre sa part de responsabilité dans les choix économiques et leurs conséquences sociales : dans ce cadre, le champ de la négocia-

tion devrait être largement étendu. » L'action syndicale se transforme donc naturellement en cogestion soucieuse de l'intérêt de l'entreprise capitaliste. Elle se borne, autour du tapis vert des négociations, à arrondir les angles. L'organisation syndicale ne se pose plus en adversaire de classe mais en partenaire social. La « responsabilisation » passe donc par tous les niveaux du monde salarial : du bureaucrate syndical jusqu'au travailleur sur sa fraiseuse. D'ailleurs, à propos de ce dernier, « les entreprises doivent reconnaître au travailleur le droit à l'information, à l'expression et à la discussion au travers des représentants élus, conduisant à un projet et à une véritable culture d'entreprise. »

La boucle est bouclée, l'intégration est quasi complète. Le consensus social est installé dans la machine économique. La communauté d'intérêts se substitue à l'affrontement de classes.

Quelle attitude pour les anarchistes ?

Tout ceci n'est pas très nouveau à vrai dire et il y a bien longtemps que les anarchistes ont expliqué en long et en large les conséquences des projets réformistes de la gauche. Ce qui est le plus alarmant, c'est la conclusion tirée par nos quatre compères : « La gauche a commencé à démontrer sa capacité d'engager sans crise sociale majeure une telle mutation. »

Conclusion confirmée par une acceptation implicite d'un tel processus de la part des appareils syndicaux, par la multiplication depuis 1981 des structures de concertation « à froid », par le constat du nombre de plus en plus faible de journées perdues pour cause de conflits du travail. Ce petit papier pondu en période estivale par quatre « penseurs » du Parti socialiste a le mérite de la clarté dans ce rappel de réalités qu'il nous faut combattre.

L'organisation syndicale, et les conceptions que nous devons y développer, sont capitales dans le refus de cette économie cogestionnaire. Pour autant, il est un excès inverse à éviter en réaction à cette volonté intégrationniste. C'est la compréhension de l'action syndicale comme « élément négatif permanent », soucieuse uniquement de radicalisme verbal et de réactions aux agressions patronales.

Une telle attitude « négative », dans la période actuelle, ne peut conduire qu'à une marginalisation toujours plus forte des structures syndicales y ayant recours, et en premier lieu les sections ou les syndicats où nous pouvons exercer une cer-

taine influence. Un syndicalisme qui se contente du tapis vert des négociations n'est plus un syndicalisme. Mais un syndicat qui ne donne plus que dans l'appel constant à des luttes dures sans rencontrer le moindre écho n'est pas un syndicat non plus.

La marge est étroite aujourd'hui, dans cette période qui voit le développement d'organismes à forte coloration cogestionnaire, la léthargie du monde du travail et la baisse vertigineuse de la syndicalisation. La règle semble donc bien être l'analyse au coup par coup, partant du principe que les propositions que peuvent ou doivent formuler les organisations syndicales ne sauraient se faire que dans le souci exclusif de l'intérêt du monde salarial. Nos objectifs demeurant la prise en charge de la totalité de la gestion de l'entreprise par les travailleurs, ce qui nécessite entre autres une compréhension profonde des mécanismes de fonctionnement de celle-ci. Il ne s'agit donc nullement de renier les organismes paritaires qui permettent un contrôle et une connaissance des activités se déroulant dans l'entreprise ni de renier l'avancée de propositions se rattachant aux intérêts des salariés, mais de refuser une participation de ceux-ci à la marche générale de l'entreprise tant que demeure plus-value, profits et propriété privée.

De même, l'autogestion ne vise pas à l'animation de l'atelier par un encadrement *new look* mais à l'abolition de la hiérarchie, abolition qui passe d'une part par l'égalité économique au niveau des salaires et, d'autre part, par l'égalité dans les prises de décisions.

Conclusion

Ces quelques remarques qui peuvent apparaître pour nombre d'entre nous comme des évidences constituent pourtant aujourd'hui les éléments-clés d'une résistance aux objectifs d'un patronat intelligent et moderniste appuyé politiquement par le Parti socialiste. Et c'est dans l'action de tous les jours, et en premier lieu sur le terrain syndical, que nous devons les rappeler et faire en sorte qu'elles se concrétisent.

La victoire de décembre dernier contre la flexibilité de l'emploi nous a montré qu'une partie des militants syndicaux demeure encore réceptive au concept de lutte des classes face au réalisme cogestionnaire que patronat, gouvernement et directions confédérales voudraient imposer. A nous de pousser dans ce sens.

Patrick
Gr. d'Angers

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.